



Le Psy Déchainé

Association Française Fédérative des Étudiants en Psychiatrie | N°23 - Septembre 2018

BACK TO SCHOOL

ACTUALITÉS ASSOCIATIVES

Rejoins-nous à l'AFFEP !

LA PAROLE AUX INTERNES

La couleur du vide

E-PSYCHIATRIE

Test d'appli : Le Switch



SOMMAIRE

Edito	01
Annonce PsyDech	02
Actualités associatives	02
▶ Rejoins-nous à l'AFFEP !	
▶ T.a.Bou : dispositif d'aide aux internes en souffrance à Lyon	
▶ Piqûre de rappel sur la réglementation du temps de travail des internes	
La parole aux internes	08
▶ La couleur du vide	
E-Psychiatrie	09
▶ Test d'appli : Le Switch	
▶ Doctoconsult : Une plateforme de consultation psychiatrique en ligne	
▶ Le RGPD en médecine libérale	
Agenda des congrès détaillé	17
▶ 1 ^{er} congrès de la SF3PA – 34 ^{ème} Congrès de la SPLF	
▶ 6 ^e journée clinique de l'IMM	
▶ 37 ^e journées de la SIP	
▶ Congrès National des Internes en Psychiatrie	
▶ 10 ^e Congrès Français de Psychiatrie	
Agenda des congrès	27
Pour vous détendre	28
▶ Le Psy Croisé	
▶ Réponses au Psy Déchaîné numéro 22	
Annonces de recrutement	30

Présidente :

Audrey FONTAINE, president@affep.fr

Vice-présidente :

Clementine HENRY, vice-president@affep.fr

Secrétaire :

Hugo TURBÉ, secrétaire@affep.fr

Trésorière :

Caroline BEVALOT, tresorier@affep.fr

Coordination nationale :

Anais CARRÉ, coordination-nationale@affep.fr

Délégués EFPT :

Laura KREMERS, Valentine GALANTAI et Charles SO,
efpt@affep.fr

Coordination Syndicale

Albane PELLUET et Romain SAYOUS,
coordination-syndicale@affep.fr

Responsable communication :

Mélanie TRICHANH,
communication@affep.fr

Webmaster :

Thomas BARBARIN et Pablo CARRILLO,
webmaster@affep.fr

ISSN : 2267-2206

Rédactrice en chef : Mélanie TRICHANH

Rédacteur adjoint : Thomas BARBARIN

Ont participé à ce journal :

Mélanie TRICHANH, Hugo TURBE, Théo MOUHOUD, Thomas BARBARIN.

Régie publicitaire :

Reseauprosante.fr / Macéo éditions

6, avenue de Choisy

75013 Paris

M. TABTAB Kamel, Directeur

Imprimé à 2700 exemplaires. Maquette et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.





Bonjour à toutes et à tous,

C'est les vacances. Reposantes pour certains, studieuses pour d'autres.

En ce temps caniculaire, votre magazine préféré est au rendez-vous afin de vous apporter un vent de fraîcheur.

Bientôt la rentrée ! Une nouvelle année qui commence, synonyme de nouveautés : un nouveau bureau pour l'AFFEP, de nombreux congrès... Tout vous y est détaillé. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez obtenir des informations.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro, et au rédacteur adjoint, Thomas, sans qui ce numéro n'aurait pas vu le jour.

N'oubliez pas que ce magazine est le vôtre, et que vous pouvez y apporter votre contribution.

Bonne lecture, bonnes vacances et bonne rentrée !

Mélanie TRICHANH
Rédactrice-en-chef du Psy Déchaîné

ANNONCE PSYDECH

Le « Psy Déchaîné » est LE magazine des internes de psy !!

✓ TU VEUX RECEVOIR LE PSYDECH DANS TA BOÎTE AUX LETTRES ?

C'est gratuit ! Il faut juste que tu nous renseignes ton adresse personnelle via le site de l'AFFEP <https://www.affep.fr>

Va voir le tuto vidéo pour modifier ton adresse dans ton espace perso :

<https://www.facebook.com/groups/163459467193205/permalink/752645251607954/>

Seulement 293 internes (22 %) des 1357 adhérents renseignent leur adresse, et donc peuvent recevoir le PsyDech directement chez eux !

✓ TU N'AS PAS PU RECEVOIR LES ANCIENS NUMÉROS ?

Tu peux les retrouver sur le site de l'AFFEP. Tu trouveras le dernier numéro ici :

<https://www.affep.fr/media/doc/PD22.pdf>

✓ TU VEUX APPARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO ?

Envoie toute proposition à communication@affep.fr

Cela peut être des textes, des témoignages, des photos, des dessins...

Fais passer le message et n'hésite pas à poser tes questions !



ACTUALITÉS ASSOCIATIVES



▶ Rejoins-nous à l'AFFEP !

Après une année riche en événements associatifs, le bureau de l'AFFEP organise l'élection de ses membres pour l'année 2018-2019 le 18 ou 19 octobre, lors de l'Assemblée Générale de son forum partenaire du CNIPsy 2018 de Lille.

Si tu es curieux.se,

Que tu aimes [rencontrer](#) de nouvelles têtes,

Si tu te sens l'âme [associative](#),

Que tu rêves de travailler sur des projets [fédératifs](#) qui concernent l'internat en Psychiatrie au sein d'une [équipe dynamique](#).

Si tu es tenté.e de nous rejoindre mais que tu n'oses pas...

CONTACTE-NOUS !

Les anciens et les moins anciens du bureau se feront un plaisir de répondre à tes questions si un poste t'intéresse.

Pour nous écrire, contact@affep.fr ou via le profil Facebook de l'AFFEP.



**WE WANT
YOU!**

Qui fait quoi ?



PRÉSIDENT

- ▶ **ASSURER** le bon fonctionnement de l'association.
- ▶ **REPRÉSENTER** l'AFFEP et ses adhérents auprès des tutelles et des partenaires.
- ▶ **COORDONNER** le travail du bureau.
- ▶ **ADMINISTRER** : représenter l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.



VICE-PRÉSIDENT

- ▶ **SECONDER** le président dans ses missions. Et le remplacer le cas échéant.
- ▶ **ASSURER** le bon fonctionnement de l'association.
- ▶ **REPRÉSENTER** l'AFFEP et ses adhérents auprès des tutelles et des partenaires.
- ▶ **COORDONNER** le travail du bureau.



SECRÉTAIRE

- ▶ **DÉCLARER** le nouveau bureau à la préfecture.
- ▶ **ORGANISER** les réunions de bureau mensuelles : envoi de la convocation, de l'ODJ, rédaction des comptes-rendus des réunions.
- ▶ **GÉRER** la boîte mail : contact@affep.fr



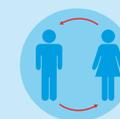
TRÉSORIER

- ▶ **GÉRER** les comptes de l'association.
- ▶ **ÉLABORER** le budget prévisionnel.
- ▶ **ORGANISER ET RÉCEPTIONNER** les adhésions, en lien avec les associations locales.
- ▶ **GÉRER** les listings d'adhérents.
- ▶ **RÉDIGER** les comptes généraux annuels.



COORDINATION NATIONALE

- ▶ **FAIRE LE LIEN** entre le bureau et les référents locaux.
- ▶ **FAVORISER LA PROMOTION** de l'AFFEP au niveau local.
- ▶ **FAVORISER** la promotion des initiatives locales.



COORDINATION SYNDICALE

- ▶ **FAIRE LE LIEN** entre AFFEP et les syndicats de séniors et d'internes.
- ▶ **PARTICIPER AUX DISCUSSIONS** avec les tutelles et les sociétés savantes.



DÉLÉGUÉ EFPT

- ▶ **FAIRE LE LIEN** entre l'AFFEP et l'association européenne des internes de psychiatrie (EFPT).
- ▶ **FAVORISER & SUPERVISER** la participation de la France au programme d'échange de l'EFPT (accueil et départ, 59 options de stage dans 16 pays européens, en France: 4 villes d'accueil).



COMMUNICATION

- ▶ **GÉRER** les comptes Facebook (y compris Messenger!) et Twitter de l'AFFEP.
- ▶ **ÉDITER** de manière mensuelle une Newsletter avec un Agenda des Congrès, ainsi qu'une Revue de presse.
- ▶ **RÉDACTION** du Psy Déchaîné



WEBMASTER

- ▶ **ENTREtenir & OPTIMISER** le site internet.
- ▶ **GESTION** des mailing-lists.

ET, SELON L'INTÉRÊT DE CHACUN DES MEMBRES :

- ▶ **PARTICIPER** aux groupes de travail spécifiques, au Psy Déchaîné, au livret AFFEP, et aux diverses activités de l'association.
- ▶ **RECHERCHER ET MAINTENIR** les partenariats de l'association.



▶ T.a.Bou : dispositif d'aide aux internes en souffrance à Lyon

Épuisement professionnel, fatigue de compassion, traumatisme vicariant, «burn-out»... Tous ces maux peuvent un jour concerner tout soignant quel qu'il soit.

Face à ces problématiques, l'interne est loin d'être en reste et est particulièrement touché par les risques psychosociaux et autres dysfonctionnements institutionnels.

La souffrance des internes est une réalité qui nous rappelle à notre humanité au delà du masochisme appris. En témoignent les nombreux accidents récents médiatisés.

Ce fait, l'enquête 2017 « **Santé mentale des jeunes et futurs médecins** » (ISNI-ISNCCA-ANEMF-ISNAR IMG) le confirme et en dévoile l'ampleur. Surtout, cette étude démontre que les internes sont **NOMBREUX** à affronter les mêmes difficultés.

L'interne en souffrance **N'EST PAS SEUL** à pâtir de la pression exercée.

Actuellement, les internes prennent position afin d'agir et de changer ce qui apparaissait auparavant comme une fatalité. Pour cette raison, des dispositifs de prévention et d'assistance émergent dans chaque CHU.

À Lyon, c'est le dispositif **T.a.Bou** (lire « *T'es a Bout* »), qui est en place et dont le groupe de travail se compose d'internes.

Ses partenaires sont multiples : SAIHL, réseau ASRA (Aide aux Soignants Rhône Alpes), Apsytude, ASPPIRE, services de santé au travail ...

Revenons au début...

Depuis avril 2016, un groupe d'internes lyonnais s'est constitué afin de proposer un dispositif d'aide aux internes en souffrance. La volonté de création de ce groupe de réflexion a émané du Syndicat Autonome des Internes des Hôpitaux de Lyon (ou SAIHL) afin de proposer une conduite à tenir face aux problématiques de mal être dans le cadre des stages.

Concernant la création du groupe en lui-même, notre volonté était d'assurer son interdisciplinarité afin de croiser les avis et angles de vue autour de ce sujet. Afin d'assurer cette complémentarité, le groupe devait comprendre une représentation égale d'internes de médecine du travail et d'internes psychiatres. Le dernier membre du groupe est un interne représentant le syndicat. Nous sommes 5 actuellement.



Cahier des charges et décisions directrices

Depuis le départ, nous avons fait le choix de ne pas intervenir **en première ligne** des demandes d'internes en souffrance et ce pour des raisons en grande partie médico-légales. En effet, nous ne sommes pas encore thésés et l'intervention au titre de la pair-aidance nous paraît être compliquée à justifier en cas de problème.

Notre deuxième volonté était celle de garantir l'**anonymat** des internes qui nous solliciteraient.

De plus, nous voulions créer un dispositif simple avec un nombre de portes d'entrée limitées (unique dans l'idéal) puis une filiarisation vers un réseau d'aval selon la demande.

En effet, devant la variété de situations à risque et de difficultés que peuvent rencontrer les internes, il nous paraissait important d'être en mesure de les orienter en fonction de leurs besoins.



Porte d'entrée médicalisée : le réseau ASRA

Pour trouver une solution, sur conseil de l'ARS, nous avons établi un partenariat avec le réseau ASRA (Aide aux soignants Rhône Alpes) qui est une émanation du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins.

Ce partenariat s'articule sur un fonctionnement en 2 étapes :

Premièrement, le professionnel de santé (interne dans notre cas) appelle un numéro unique vers le standard permanent d'ASRA qui rebascule l'appel sur un confrère de soutien qui est d'astreinte. Celui-ci évalue la demande, élimine l'urgence (notamment suicidaire) et ré-orienté vers un réseau d'aval selon la problématique (psychiatres, psychologues, assistante sociale, juriste...). Depuis peu, c'est à ce niveau que nous intervenons. Le réseau a nos coordonnées et le confrère de soutien au téléphone laisse le choix à l'interne appelant de rentrer en contact avec l'un d'entre nous et lui envoie nos adresses afin qu'il nous contacte par mail et que nous convenions ensemble d'un rendez-vous téléphonique à court terme.

Notre intervention consistera alors essentiellement en un soutien de l'interne et à une articulation de la problématique présentée avec le syndicat (SAIHL) si le fond du problème semble avant tout relever de l'institution. C'est aussi pour cette raison qu'il nous paraissait important qu'au moins un membre du dispositif participe au bureau du syndicat et participe aux discussions avec l'ARS sur ces thématiques.

De plus, dans un objectif double d'épidémiologie et d'amélioration de nos interventions, le réseau ASRA nous fait un retour systématique de tous les appels d'internes et les solutions qui leur ont été proposées. Ceci nous permet d'avoir des retours de l'ensemble des internes, qu'ils aient décidé de prendre contact avec nous ou non.



Porte d'entrée non médicalisée : APsyTude

Afin d'offrir le choix aux internes d'accéder à une écoute non médicalisée, nous avons constitué une deuxième porte d'entrée du dispositif. Elle correspond à un partenariat avec une association lyonnaise de psychologues nommée « APsyTude » spécialisée dans l'écoute et l'accompagnement des étudiants en difficultés.

Besoin de soutien, d'une écoute non médicalisée ? APsyTude

A = Association
Psy = Psychologues
tude = Etudes



06 27 86 91 83 – apsytude@gmail.com

Perspectives et changements à venir

Le premier changement à l'heure actuelle vient du regroupement des 7 réseaux de soutien aux confrères sous la direction du Conseil National de l'Ordre des Médecins sous le nom de Programme d'Aides Solidarité Soignants (PASS). Il permet le rassemblement sous un seul numéro national (**0 800 800 854**) s'ajoutant aux numéros locaux déjà existant.

Nous travaillons de plus à replacer la médecine du travail et les services de santé universitaires dans leur rôle vis-à-vis des internes en souffrance. L'interne, malgré son statut à part de professionnel de santé en formation, a le droit d'accéder à des consultations en médecine du travail dans son CH d'affectation comme tout autre salarié hospitalier. Ce qui n'est que peu le cas en pratique.

Pour finir, la communication et la prévention secondaire constituent actuellement nos principaux enjeux centrés autour de la question « Comment permettre aux internes d'accéder à une aide précoce ? ». Dans ce sens, nous venons de créer un groupe Facebook afin d'améliorer la visibilité par un plus grand nombre d'internes. Dans une volonté d'intervision, celui-ci se veut également cathartique en permettant aux internes en difficultés d'accéder à un espace d'échanges sur leur semestre.

Le chemin vers la libération de la voix de l'interne est encore long !

Pour plus d'informations :

t.a.bou.lyon@gmail.com

Hugo TURBE
Lyon



▶ Piqûre de rappel sur la réglementation du temps de travail des internes

Tous les internes ne le savent pas, mais en 2015 la réglementation du temps de travail des internes a subi quelques modifications pour assurer davantage de sécurité à ces derniers. Les deux principales modifications sont la réduction à 10 demi-journées par semaine de travail, et la sanctuarisation de deux demi-journées de formation.

Cet article reprend les points importants de cette nouvelle législation et donne quelques exemples concrets.

En cas de litige, nous vous invitons dans tous les cas à vous rapprocher de votre syndicat local. Le texte de loi prévoit que qu'en cas de désaccord individuel, l'interne doit saisir le directeur de l'hôpital, le directeur de l'unité de formation et le président de CME. Si le désaccord persiste, il peut saisir le directeur de l'ARS dont il dépend. Si le litige concerne tous les internes d'un service, le représentant des internes de la CME peut saisir le directeur de l'ARS.

Le temps de travail de l'interne est régi par les articles R6153-1 et suivants du code de la santé publique.

Il y est notamment dit :

- ▶ Ses obligations de service [à l'interne] comprennent **huit demi-journées par semaine**, cette durée étant calculée en **moyenne sur le trimestre**.
- ▶ Une période de nuit est comptabilisée à hauteur de **deux demi-journées**.
- ▶ Le temps réalisé pendant les gardes [...] est décompté comme du temps de travail effectif et **comptabilisé dans les obligations de service**.
- ▶ Hors stage, les obligations de service de l'interne comprennent **deux demi-journées par semaine**, cette durée étant calculée en **moyenne sur le trimestre**.
- ▶ La formation hors stage comprend :
 - 1° Une demi-journée de temps de formation pendant laquelle il est **sous la responsabilité du coordonnateur** de sa spécialité.
 - 2° Une demi-journée de **temps personnel** de consolidation de ses connaissances et compétences, que l'interne utilise de manière autonome.
- ▶ La formation en stage ainsi que la demi-journée de formation hors stage mentionnée au 1° du III de l'article R. 6153-2 [=sous la responsabilité du

coordonnateur] ne peuvent excéder quarante-huit heures par période de sept jours, cette durée étant calculée en moyenne sur le trimestre.

- ▶ L'accomplissement des obligations de service donne lieu à récupération au cours du trimestre afin qu'au terme de celui-ci ces obligations **n'excèdent pas huit demi-journées hebdomadaires** au titre de la formation en stage et **deux demi-journées hebdomadaires** au titre de la formation hors stage. Chacune de ces durées est calculée en **moyenne sur le trimestre**.





IL EN DÉCOULE :

L'interne doit **10 demi-journées (DJ) hebdomadaires**, dont 8 DJ en service (gardes comprises), 1 DJ de temps de formation autonome (FA) et 1 DJ de temps de formation sous la responsabilité du coordonateur (FU), sur une période s'étalant du lundi matin au samedi midi.

Cas n°1 : L'interne travaille toute la semaine (du lundi au vendredi) **sans garde** : il travaille 8 DJ en stage et 2 DJ de formation et n'a donc **pas de récupération**.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
matin	FU	1	3	5	7		
a.-m.	FA	2	4	6	8		

Cas n°2 : L'interne travaille toute la semaine (du lundi au vendredi) ainsi que le **samedi matin** : il travaille 9 DJ en stage et 2 DJ de formation et bénéficie donc de **1 DJ de récupération**, à lisser sur le trimestre.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
matin	FU	1	3	5	7	9	
a.-m.	FA	2	4	6	8		

Cas n°3 : L'interne travaille toute la semaine avec une **garde de semaine** (lundi, mardi, mercredi ou jeudi). On comptabilise 6 DJ de jour (correspondant à 8 DJ moins 2 DJ de repos de sécurité RS), plus 2 DJ de nuit pour la garde. Il travaille donc 8 DJ en stage et 2 DJ de formation et ne bénéficie donc **pas de récupération**.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
matin	FU	1	RS	5	7		
a.-m.	FA	2	RS	6	8		
garde		3					
		4					

Cas n°4 : L'interne travaille toute la semaine avec une **garde le vendredi**. Il travaille donc 8 DJ de jour la semaine plus 2 DJ de nuit pour la garde soit 10 DJ en stage et 2 DJ de formation. Il doit bénéficier de **2 DJ de récupération**, à lisser sur le trimestre.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
matin	FU	1	3	5	7		
a.-m.	FA	2	4	6	8		
garde					9		
					10		

Cas n°5 : L'interne travaille toute la semaine avec une **garde le samedi**. Il travaille donc 8 DJ de jour la semaine plus 1 DJ correspondant au samedi après-midi plus 2 DJ de garde de nuit, soit 11 DJ en stage et 2 DJ de formation. Il doit bénéficier de **3 DJ de récupération**, à lisser sur le trimestre.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
matin	FU	1	3	5	7		
a.-m.	FA	2	4	6	8	9	
garde						10	
						11	

Cas n°6 : L'interne travaille toute la semaine avec une **garde le dimanche**. Il travaille donc 8 DJ de jour la semaine plus 2 DJ correspondant au dimanche de journée plus 2 DJ de garde de nuit soit 12 DJ en stage et 2 DJ de formation ; 2 DJ sont récupérées immédiatement le lundi avec le repos de sécurité. L'interne doit donc bénéficier de **2 DJ de récupération**, à lisser sur le trimestre.

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.
matin	FU	1	3	5	7		9	RS
a.-m.	FA	2	4	6	8		10	RS
garde							11	
							12	

À noter : Les temps de formation donnés dans les exemple le sont à titre indicatif, ils peuvent être répartis de manière différente sur la semaine ou être regroupés sur le trimestre.



▶ La couleur du vide

Elle saisit la lame, l'appuie fortement contre sa peau blanche jusqu'à ce que le vide rouge s'échappe et que l'angoisse dégonfle. L'incompréhension de l'intérieur invite l'acte de déchirure de l'enveloppe. Elle perce sa peau comme elle perce une écrasante carapace. Elle n'éprouve pas du plaisir, elle éprouve. Enfin du concret, pas de doute. Elle sent la douleur et voit les dégâts. Elle fait communiquer son intérieur indéchiffrable avec l'extérieur étranger. Le liquide rouge porte le vide. Le rouge comme preuve douloureuse d'une souffrance interne magmatique et impalpable, devenue indescriptible.



Elle n'arrive pas à identifier et gouverner ses émotions et ainsi à gérer celles des autres. Elle ne sait pas qui elle est, son identité change avec son humeur. Elle est labile, en constante mutation, elle manque de repère. Elle se dit médiocre et inapte à la vie. Elle se dénigre et s'insulte. Elle ne se connaît pas, elle souffre de cohabiter avec une inconnue.

Elle pense à la mort. Des idées noires si banales. Chaque matin, elle pense à se couper les veines, à quitter cet état de tourment. Mais elle ne peut pas se donner la mort, son chat l'en empêche, "car il faut le nourrir" dit-elle. Quel curieux paradoxe ce chat qui la maintient en vie.

Elle demande de l'aide. Elle souhaite aller mieux, comprendre pourquoi elle souffre tout le temps, chaque jour, chaque minute. Elle défie l'autre avec ses propos banalisant la mort. Elle démontre à son interlocuteur que la mort lui est à portée de main. Sans intentionnalité ce soir, sans scénario précis, elle répand son angoisse.

Elle regarde droit dans les yeux. Elle démontre que sa souffrance est quotidienne et familière. Elle veut sentir le désarroi de l'autre. Elle souhaite voir si elle touche et émeut, preuve qu'elle est présente, qu'elle vit. Elle demande un engagement, une préoccupation. Elle souhaite la présence infaillible qu'elle n'a jamais eue.

Mademoiselle, vous peignez un autoportrait empli de tristesse, de désarroi et d'abstrait, couvert toutefois par un drap protecteur abimé et usé. Ce tissu, teinté de sang et marqué d'entailles, finira par tomber. Un jour, je l'espère, vous distinguerez un portrait fait de lignes précises et achevées, où vous pourrez enfin contempler une image de vous solide et suffisante. Ainsi, le rouge ne sera plus la couleur du vide et il ne sera plus nécessaire de le voir couler pour vous sentir vivre.

Théo MOUHOUD alias L'interne2psy
Paris

▶ Test d'appli : Le Switch

Le Switch est un outil en ligne mis en place par le Collège Méditerranéen de Psychiatrie pour guider les professionnels de santé lors du passage d'un antipsychotique à un autre.

L'application est disponible en ligne sur le site <http://cmpsy-switch.com>, ainsi que sur smartphones Android et Apple via leurs stores respectifs. L'application est gratuite et sans publicité pour le moment.



Cette application, somme toute très basique, remplit bien sa mission, à savoir de proposer des switches entre des molécules antipsychotiques en évitant deux effets secondaires : le syndrome de sevrage et le surdosage. Elle permet également le passage d'une forme orale à une forme retard, et vice-versa, idéal lors des instaurations d'antipsychotique à action prolongée, ou lors d'hospitalisation nécessitant une forme orale pour ajustement posologique.

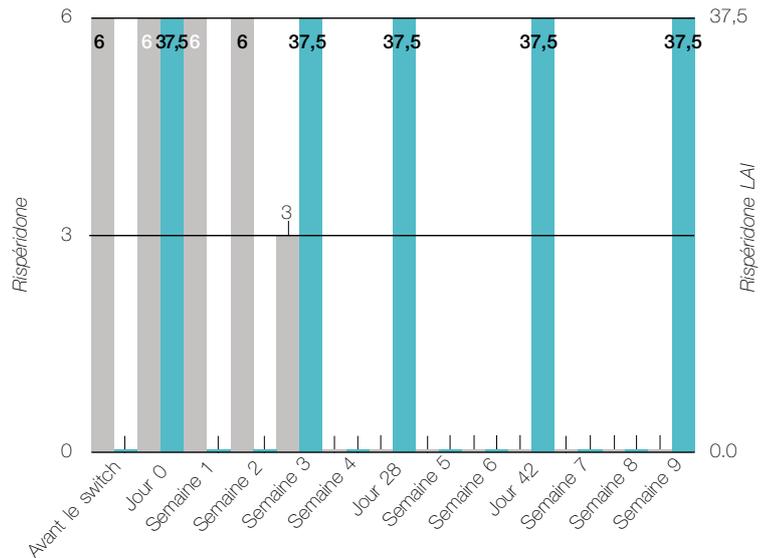
Le CMPsy s'appuie sur des données récentes de la littérature, une trentaine de références, que vous pouvez retrouver dans la rubrique « base de connaissance » du site.

Pour vous proposer une temporalité de switch, l'application vous demande la molécule et la posologie du traitement initial, puis la molécule que vous voulez instaurer. L'application convertit automatiquement la posologie initiale, et vous propose un schéma de switch, ainsi que des explications sur pourquoi le switch doit être réalisé ainsi.

Très facile à utiliser, les explications sont plutôt claires, et on vous propose à la fois un tableau et un diagramme pour une meilleure visualisation du switch.

Bref, une application à tester.

Dans les alternatives que nous avons retrouvées, il y a le site <http://wiki.psychiatrienet.nl>, qui est en anglais, qui n'a pas d'application dédiée pour smartphones, qui a une interface bien moins ergonomique, mais qui a pour avantage de proposer des switches avec un bien plus grand nombre de molécules, et également des traitements antidépresseurs.



Les plus :

- ▶ La gratuité et l'absence de publicité.
- ▶ L'interface ergonomique permettant une prise en main rapide, tant sur laptop que sur smartphone.
- ▶ La possibilité de faire un switch d'un neuroleptique à action prolongée à une forme per os.
- ▶ Les explications données pour chacun des switches.
- ▶ L'utilisation des DCI.
- ▶ La proposition d'équivalence de posologie entre les différentes molécules.

Les moins :

- ▶ Toutes les molécules ne sont pas référencées.
- ▶ L'impossibilité de changer le dosage d'arrivée (si l'on constate cliniquement que l'équivalence n'est pas bonne).
- ▶ L'apparition tardive de l'application sur les téléphones Android.
- ▶ L'obligation d'avoir une connexion internet pour les applications mobiles.

Thomas BARBARIN
Dijon

▶ Doctoconsult : Une plateforme de consultation psychiatrique en ligne

Doctoconsult.com, c'est la première plateforme de médecine accréditée ARS/Sécu en France permettant une visioconsultation à valeur médicale sur les domaines de la psychiatrie, pédopsychiatrie, nutrition et addictologie. Nous sommes allés à la rencontre du Dr Fanny JACQ, créatrice de ce site internet (avec Benjamin MAQUET) afin d'en apprendre davantage sur ce concept innovant. Très curieux et parfois perplexes, nous avons posé des questions jusque dans les moindres détails.



Dr Fanny JACQ
Présidente
Docteur en médecine,



Pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Bonjour, je suis le docteur Fanny Jacq, je suis psychiatre. J'ai fait mon internat à Rouen. Ensuite j'ai été chef de clinique – assistant pendant 3 ans au CHU Bicêtre dans le service du Professeur HARDY, et je suis installée depuis 10 ans en libéral. J'ai 40 ans. Parmi les différentes cordes à mon arc, je fais de la Thérapie Cognitivo-Comportementale ; j'ai fait 3 ans de formation à l'AFTCC (Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive) et j'ai également une activité en périnatalité à la maternité Sainte Félicité.

Comment est née l'idée derrière Doctoconsult.com ? Est-ce que vous vous êtes inspirée de choses qui existent déjà ?

Je me suis plutôt inspirée de ma pratique personnelle. Cette idée est davantage l'idée de mes patients ! Ces dernières années, j'ai senti qu'il y avait une demande de plus en plus forte de leur part concernant la consultation en visio. Parce que le monde change, les pratiques changent. Les patients se déplacent davantage,

ils partent en déplacement professionnel, ou bien les plus jeunes en stage Erasmus. Les distances géographiques ne sont plus les mêmes que ce qu'elles étaient. Certains de mes patients me demandent de poursuivre leur suivi même s'ils ne sont pas toujours sur Paris, pour ne pas interrompre le lien.

Et aussi de par mes spécialisations en TCC et périnatalité. En effet, parfois quand on part pour quelques mois en province, on ne peut pas trouver un psychiatre qui a les mêmes pratiques que son médecin habituel. Ainsi, j'avais une demande de mes patientes enceintes et qui en fin de grossesse et suite de couches ne pouvaient se déplacer au cabinet du fait de leur mobilité à ce moment-là. Et pourtant, elles avaient envie de continuer à être suivies, car c'est justement un moment où le suivi a aussi son importance.

Donc, comme il y avait une demande assez forte de mes patients et qu'il n'est pas légal de faire des consultations rémunérées par Skype, j'ai sollicité l'ARS d'Ile-de-France pour leur demander comment je pouvais pratiquer la télé-médecine.





D'après vous, c'est le premier site de télé-médecine de consultation à distance en psychiatrie. Est-ce que vraiment le seul en France ?

C'est le premier site qui est à la fois de la télé-médecine et à la fois remboursé par la sécurité sociale. A la fin de la consultation, le médecin envoie au patient sa feuille de soin afin qu'il puisse être remboursé.

Certains sites qui font de la télé-médecine mais qui ne donnent pas le droit au remboursement de la sécurité sociale. Et d'autres vont faire du conseil par chat, par mail, voire en visio, mais ce n'est pas de la télé-médecine : il n'y a pas de diagnostic, ce n'est pas une véritable consultation, mais plutôt de l'ordre du conseil.

On voit de plus en plus de société d'assurances qui font des consultations par télé-médecine. Avez-vous un lien avec une mutuelle, une société d'assurance etc ?

Justement non. Avec mes confrères, on est assez d'accord sur le fait que la télé-médecine est quelque chose qui va se généraliser et l'on aimerait bien que les médecins aient un petit peu la main, plutôt que des mutuelles, des assurances, des grands groupes... On avait envie d'avoir notre propre structure, on est en lien avec personne parce que justement on est remboursés par la Sécu. En fait, les plateformes de télé-médecine, de téléconseil qui existent s'en sont un peu rapprochées parce qu'elles ne sont pas remboursées et essayent de faire prendre en charge l'acte au moins en partie par l'assurance ou la mutuelle. Notre objectif à nous est de pas être soumis au diktat de qui que soit, et que ce soit dirigé par des médecins pour des médecins.

Un décret est paru, qui encadre la télé-médecine, notamment avec la CNIL, qui a émis des recommandations pour ce qui est tenue du dossier médical informatisé, le respect du secret médical... Comment avez-vous réussi à gérer ces contraintes pour le développement de l'application ?

On a vraiment respecté ces contraintes et c'est pour cela que notre projet a pris 2 ans. Les démarches ont été initiées fin 2015 auprès de l'ARS, le site a ouvert le 6 novembre 2017. On a respecté toutes les règles fixées, que ce soit par l'ARS, la HAS, le Ministère de la santé que l'on a également rencontré, la sécurité sociale et la CNIL. Notre site internet est hébergé sur un hébergeur agréé e-santé, permettant que toutes les données médicales soient cryptées et hébergées sur un système sécurisé.

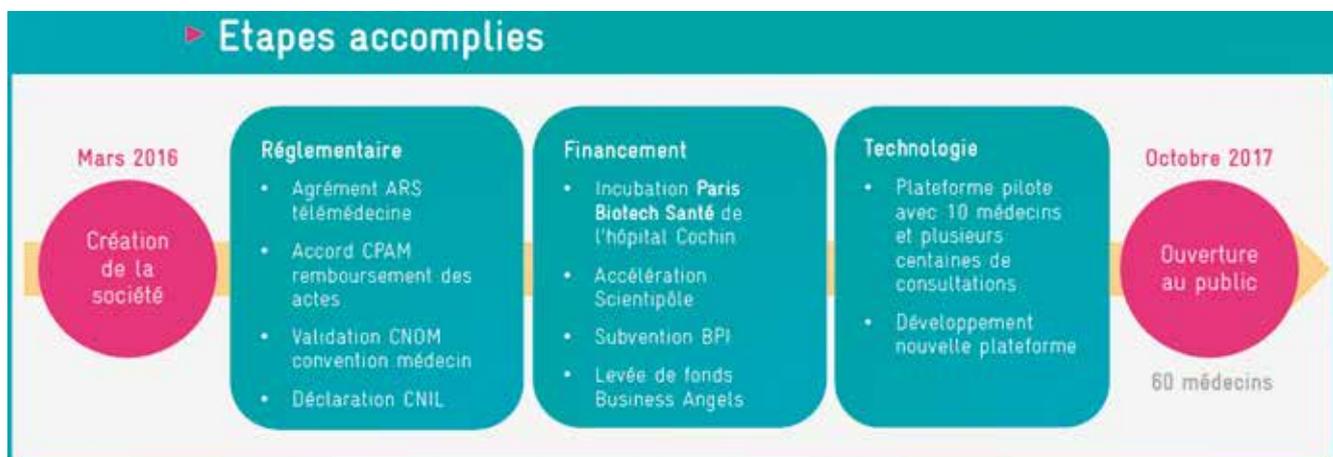
Quel est votre hébergeur ?

Corail, qui héberge pas mal de plateformes de médecine et qui est assez connu pour ça. On dispose d'un dossier patient dans lequel on peut prendre des notes, et qui est aussi évidemment hébergé.

Les consultations en visio sont-elles enregistrées ?

La visio est elle aussi cryptée et ne dispose pas d'enregistrement. Il s'agit de « peer-to-peer », c'est de personne à personne, c'est du direct. Ainsi, on peut avoir 1000 patients et 1000 médecins en même temps : il n'y a pas de problème de flux.

En revanche, le dossier médical est enregistré mais il est hébergé, et toutes les données de santé le sont sur un site ad hoc.





Concernant le travail à domicile, il existe aussi pas mal de réglementations. En tant que praticien, si on s'inscrit sur la plateforme, où est-ce qu'on peut consulter ? Quelles doivent être les conditions à remplir pour le déroulement de la consultation et les conditions de travail ?

Lorsqu'un psychiatre s'inscrit, il reçoit un « package » avec les conventions de télé-médecine à signer et à nous renvoyer ainsi qu'à l'Ordre des Médecins. Il doit également souscrire à une option télé-médecine dans sa Responsabilité Civile Professionnelle afin d'être assuré lors de ses consultations de télé-médecine.

Nous avons aussi établi une charte déontologique dont le praticien doit prendre connaissance et qu'il doit signer. Cette charte mentionne le fait que le praticien doit consulter via son ordinateur et non sa tablette ou son smartphone. Les consultations ne doivent pas se faire « entre deux », chez des amis...

Si le praticien ne dispose pas d'un câble Ethernet, nous lui fournissons un adaptateur, parce l'on souhaite que la connexion soit en filaire, près d'une box internet, afin que la qualité de la communication soit meilleure et que cela nous garantisse que le praticien n'est pas en train de se mobiliser.

Évidemment, le lieu de la consultation doit être calme et neutre. Il faut pas qu'il y ait d'interruption par la famille ou autres tierces personnes. En général les médecins consultent soit depuis leur cabinet, soit depuis leur domicile dans un lieu dédié.

Nous faisons une consultation avec eux en visio au préalable afin de vérifier que tout le matériel *ad hoc* est à disposition et que le système est bien compris, avant de valider leur inscription. On vérifie également la qualité de la visio, et si toutes les conditions de la charte sont respectées en général.

Quelles sont vos conditions de recrutement ?

Le postulant peut venir discuter avec nous en Congrès par exemple. Ou bien, via le site internet, vous avez la possibilité en tant que médecin d'envoyer un message ou une candidature. Il suffit d'indiquer quelques renseignements et ses coordonnées et on vous rappelle, on vous envoie un document d'information.

Si vous êtes intéressés, on va vous demander un profil plus complet, avec notamment le numéro RPPS, la spécialité, les publications s'il y en a eu, la formation etc.

Un comité scientifique composé de Christophe ANDRE, Yasmine LIENARD, François PINABEL, Jean-Christophe SEZNEC et moi même, examinons le dossier. La validation ne se fait qu'après un entretien visio.

	<p>Christophe ANDRE Médecin psychiatre dans le Service Hospitalo-Universitaire de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, au sein d'une unité spécialisée dans le traitement et la prévention des troubles émotionnels (anxieux et dépressifs). Il a été l'un des premiers à introduire l'usage de la méditation en psychothérapie. Auteur d'articles et d'ouvrages scientifiques. C'est également l'auteur de nombreux livres à destination du grand public qui ont rencontré un grand succès notamment "Trois amis en quête de sagesse", "Imparfaits, libres et heureux", "Méditer, jour après jour", "Et n'oublie pas d'être heureux", "Je médite, jour après jour", "La Peur des autres". http://christopheandre.com</p>		<p>Jean-Christophe SEZNEC Médecin psychiatre libéral à Paris. Actuellement Vice-président de l'AFSCC (Association Francophone de Sciences Contextuelles et Comportementales regroupant les thérapeutes ACT), il enseigne dans différents cursus et notamment auprès de l'AFCC (Association française de thérapies comportementales et cognitives). Spécialiste des troubles anxieux, des pathologies liées au travail et des troubles du comportement alimentaire. Spécialiste de la transition sociale, il a mis en place de nombreux espaces d'écoute et d'expression en cas de restructuration, fermeture de site ou événements graves. Médecin du sport, il pratique la psychologie du sport afin d'accompagner les athlètes comme les structures. Il a notamment travaillé pour la fédération de rugby, le PSG. Auteur de plusieurs livres sur le bien-être : "J'arrête de lutter avec mon corps", "J'arrête de m'arracher les cheveux", "L'ACT par le clown", etc. http://docteur-seznecover-blog.com/</p>
	<p>Yasmine LIENARD Ancienne chef de clinique de l'hôpital Sainte-Anne dans l'unité des troubles alimentaires, addictologue, spécialiste des thérapies cognitives et comportementales et la thérapie par la pleine conscience pour la dépression depuis 2006. Instructrice de groupes de méditation pour la dépression mais aussi pour les troubles du comportement alimentaire. Psychothérapies basées sur les émotions depuis 10 ans en individuel également. Auteur de deux ouvrages : "Pour une sagesse moderne - Les thérapies de 3^{ème} génération" en 2011 et "A la recherche de son Vrai Soi - Méditer pour trouver sa véritable nature" en 2015. Co-auteur d'un ouvrage supervisé par Christophe André "Les pays se confient". Conférencière et enseignante au sein du DU de psychopédagogie du comportement alimentaire à Dijon et au sein du DU de gestion du stress des soignants à la Pitié Salpêtrière. www.docteur-lienard.org</p>		<p>François PINABEL Médecin psychiatre libéral à Paris. Spécialisé dans les troubles de l'enfant et de l'adolescent, notamment l'autisme et le syndrome d'Asperger. Attaché Consultant au Service de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de La Pitié Salpêtrière.</p>

Combien de praticiens sont inscrits pour l'instant ?

Il y a actuellement, en décembre 2017, 63 inscrits. Certains profils sont incomplets, restent à compléter ou corriger. Certains ne sont pas encore validés car il manque la photo ou l'entretien visio par exemple.

Combien de patients utilisent la plateforme pour l'instant (décembre 2017) ?

Nous n'avons pas encore de chiffres car le site n'a ouvert que le mois dernier (6 novembre). En tout cas, nous comptons plusieurs consultations par jour.



Combien de patients un médecin peut-il espérer avoir dans sa file active

Il y a deux façons d'utiliser le système, et il va y avoir 2 profils de médecins.

- Il y a les médecins déjà installés depuis longtemps qui ne vont pas avoir forcément beaucoup de temps à dédier à la plateforme et qui vont peut-être utiliser leurs créneaux seulement pour leur propres patients. Par exemple, c'est ce que je fais, parce que ça améliore l'observance thérapeutique. Je vois mes patients une seule fois par mois car je n'ai pas davantage de temps. Entre deux consultations, il m'arrive de faire des consultations en visio. Cela me permet de voir si le patient prend bien son traitement, s'il y a des ajustements à faire. Ça améliore le lien, ça permet de resserrer un peu le suivi.

- Et puis il y a des jeunes médecins qui sortent d'internat, qui sortent de clinicat, qui sont pas encore installés car peut-être un peu frileux. Ou bien qui viennent de s'installer et qui du coup n'ont pas encore beaucoup de patients. Ces jeunes médecins vont dédier de grosses plages horaires à la plateforme : ils vont avoir des demi-journées ou des journées entières. Ça peut permettre de compléter et d'avoir des patients, parce qu'au début de l'installation, c'est quand même sécurisant au niveau financier, surtout quand on recherche des patients sans restriction géographique, sur le plan national. Ça peut aussi concerner les praticiens qui exercent dans un désert médical.

Si on a bien compris, il n'y a pas de frais de cabinet mais il y a quand même des frais pour le site ?

Alors oui, il n'y a pas de frais de cabinet : on évite la location de cabinet. En revanche, on reste dans du libéral, donc les frais inhérents à l'exercice libéral existent toujours : l'URSAFF, la CARMF, la RSI.

Les frais pour le site internet sont de 10 % pour les jeunes installés et de 15 % pour les moins jeunes installés ou les secteur 2. Donc de 10 à 15 % de ce que vous avez gagné grâce au site. Par exemple, si vous avez 1000 € d'honoraires dans le mois via le site, vous devrez reverser 150 € au site.

Le prix de la consultation reste le même qu'en cabinet ?

Oui, c'est comme en cabinet : on a des secteurs 1, on a des secteurs 2.

Par exemple, en secteur 1 c'est 46 € et en secteur 2 ça peut être 100 €... Chacun fait comme il le souhaite, même si le comité scientifique contrôle évidemment qu'aucun tarif n'est délirant.

Nous avons des retours donc on peut également contrôler qu'il n'y a pas d'abus, que la consultation a bien duré 30 minutes. En effet, le médecin doit honorer le clic du début et le clic de la fin.

Et si le patient ne se présente pas, c'est quand même débité ?

Non . De toute façon, nous n'avons pas le droit. Il faut que le patient se présente pour que ce soit débité puisqu'il rentre ses coordonnées bancaires en début de rendez-vous. Le paiement est effectué seulement si la consultation s'est bien déroulée.

Et si la consultation se termine de manière inopinée par exemple ?

S'il y a couac, informatique notamment, si ça coupe d'un coup par exemple, le patient n'est pas débité. Et si le médecin, pour une quelconque raison, estime qu'il ne doit pas débiter le patient (parce que ça n'a pas été qualitatif, parce qu'il y a eu un problème...) il a cette possibilité. En effet, il existe deux touches « terminer en payant » / « terminer sans payer », donc si le médecin écrit « terminer sans payer », le patient n'est pas débité.

Du coup, le business modèle c'est juste les rétrocessions ?

Pour l'instant, le 1^{er} Business modèle de Doctoconsult, ce sont les rétrocessions d'honoraires de 10 à 15 %, patient-médecin.

L'autre Business modèle sera un système d'abonnement plutôt dédié aux établissements de santé, qui ont de plus en plus besoin d'avis de psychiatrie de liaison et qui ne les trouvent pas forcément. Moi par exemple, je travaille dans les maternités. Il n'y a pas beaucoup de maternités qui possèdent des vacataires en psychiatrie. On peut aussi citer les EHPAD, les SSR, les cliniques de chirurgie bariatrique.

Ce qu'on propose est un service d'abonnement mensuel à notre plateforme, afin d'obtenir un avis de psychiatrie de liaison si besoin. Mais pour autant ce ne sont pas des consultations d'urgence même si à terme on aimerait que ce soit des consultations 7j/7, 24h/24.



Au niveau médico-légal, comment peut-on faire pour réagir face à un patient en crise suicidaire au cours d'une consultation visio ? Au cabinet, on a toujours la capacité d'interagir en face-à-face avec le patient.

De toute façon, il s'agit d'une situation pénible, que l'on soit au cabinet ou qu'on ne le soit pas.

Nous avons rédigé un protocole avec Jacques LUCAS, Le vice-président du Conseil National de l'Ordre des Médecins, afin de cadrer les choses.

Le patient doit au moins renseigner son médecin traitant et son lieu d'exercice, la personne de confiance à contacter en cas d'urgence, ainsi que son adresse personnelle. Ainsi, on peut alerter les secours, appeler son médecin traitant, sa personne de confiance, ce qui est déjà pas mal.

Il est indiqué que la plateforme était ouverte 24h/24 et 7jours/7. Les médecins peuvent-ils donc consulter à n'importe quelle heure ?

En tant que patient, on ne peut pas forcément trouver chaussure à son pied à n'importe quel moment. En revanche, certains psychiatres sont des lève-tôt. J'en ai vu un qui commençait ses consultations à 5h par exemple.

Existe-t-il donc une tarification de nuit ?

Chacun fait comme il veut. Certains côtent leur acte comme « horaire exceptionnel ».

Personnellement, je ne connais pas puisque je ne le fais jamais. Mais je sais que ce genre de cotation existe, donc elle est peut-être utilisée pour les consultations à 5h du matin, les dimanches, à 22h... Que ce soit au cabinet ou en visio d'ailleurs.

Cela me paraît normal qu'ils puissent côter leur acte différemment s'il ont décidé de faire une garde de nuit une fois par semaine via la plateforme.

Avez-vous déjà quelques retours de patients ?

Les patients sont franchement contents. Déjà, soit ce sont déjà nos patients en cabinet, et donc ça ne leur change pas trop. Et si ce sont de nouveaux patients, c'est qu'ils en ont vraiment besoin, c'est que ce sont de vrais cas ou des situations compliquées. Par exemple une phobie sociale au Centre de la France, qui est coincée chez elle. C'est vrai que l'on peut tomber sur des profils de patients qui ont de vrais besoins et qui donc sont très heureux, même si ça ne remplace pas une consultation. Certains iraient chez un psychiatre s'ils en avaient un près de chez eux, ils n'ont donc pas le choix.

C'est parfois pour eux un vrai soulagement d'avoir trouvé cette solution.

En visio, on n'a pas le même ressenti qu'en face à face...

Certes, mais la visio présente certains avantages. On voit l'environnement familial du patient. Par exemple, certains ados que je suis me montrent leur chambre en visio, et ça peut être assez intéressant de voir les posters aux murs, comment le bureau est rangé, s'il y a des écrans, si le lit est fait... Et puis, en général les patients sont plus détendus parce qu'ils sont chez eux, ils n'ont pas attendu en salle d'attente, ils n'ont pas couru pour arriver à l'heure.

Par ailleurs, si on veut rencontrer les proches du patient (le conjoint, les parents...), c'est plus facile de faire ça sur le moment, en cinq minutes. Ça évite de planifier un rendez-vous au cabinet, à un créneau qui convienne à tout le monde. C'est plus fluide et c'est pas mal aussi.

Thomas BARBARIN
et Mélanie TRICHANH
Dijon



▶ Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles en médecine libérale

Pour ceux qui n'auraient pas suivi l'actualité de ces derniers mois, le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), adopté au niveau européen, est entré en application le 25 mai 2018. Les médecins, et les professionnels de santé de manière générale, sont directement concernés par la protection des données personnelles, qui s'articule avec le respect du secret professionnel.

C'est pourquoi le CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins) et la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) ont élaboré conjointement un guide pratique pour accompagner les médecins libéraux.

Pour faire un résumé très grossier de la RGPD, voici les points importants à retenir :

- ▶ Le responsable de traitement (RT) a pour obligation de documenter sa conformité à la loi (c'est à dire qu'il doit être en mesure de démontrer que les principes du règlement sont respectés en pratique).
- ▶ Les droits des personnes dont on traite les données personnelles :
 - > **Droit d'information** (le RT doit informer les personnes de leurs droits et des données stockées),
 - > **Droit d'accès** aux données conservées,
 - > **Droit de rectification** des données personnelles,
 - > **Droit d'opposition** au traitement des données personnelles,
 - > **Droit d'effacement** des données personnelles,
 - > **Droit à l'oubli** (les données récoltées ne peuvent avoir une durée de conservation illimitée).
- ▶ Principe de proportionnalité : on ne doit collecter que les données qui sont utiles aux services.
- ▶ Principe de collecte loyale et licite : c'est à dire transparente, et la personne doit donner son consentement.
- ▶ La sécurité des données : le RT doit mettre en œuvre les moyens techniques et organisationnels pour la sécurité des données personnelles, afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

Les médecins sont effectivement directement concernés par cette nouvelle loi, puisque traitement des données personnelles, et notamment des données de santé qui sont soumises au secret médical, ainsi que certaines données dites « sensibles » comme par exemple le numéro de sécurité sociale.

Pour information, en cas de non respect de la réglementation, la CNIL peut prononcer, en fonction de la gravité du non-respect de la réglementation, des amendes administratives allant jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires annuel. Quant aux peines pénales maximales, elles sont, pour une personne physique, de 5 ans d'emprisonnement et de 300.000 d'euros d'amende et, pour une personne morale, de 1,5 millions d'euros d'amende.

Nous vous encourageons fortement à lire le guide, qui est plutôt bien fait et assez synthétique, et qui pourrait vous éviter des sanctions.

Le document regroupe entre autre 6 fiches, chacune abordant une thématique différente, allant de la gestion du dossier médical, au cadre de la prise de rendez-vous, en passant par les messageries électroniques. Il fournit également quelques exemples pratiques.

Dans cet article, nous vous avons extrait les « checklist des bonnes pratiques à respecter » fournies pour chaque fiche :

- ▶ **Fiche 1 : Quel cadre appliquer aux dossiers des patients ?**
 - > Je limite les informations collectées au nécessaire et j'utilise les dossiers patients conformément aux finalités définies (suivi des patients) ;

- > Je tiens un registre à jour de mes « traitements »,
- > Je supprime les dossiers patients et de manière générale toute information ayant dépassé la durée de conservation préconisée,
- > Je mets en place les mesures appropriées de sécurité de mes dossiers « patients »,
- > J'informe mes patients et m'assure du respect de leurs droits.

▶ **Fiche 2 : Quel cadre appliquer à la prise de rendez-vous ?**

- > Je limite les informations collectées par le prestataire et vérifie la conformité du prestataire avec la réglementation et notamment la présence des mentions obligatoires dans le contrat de sous-traitance que je passe avec lui,
- > Je tiens un registre à jour de mes « traitements »,
- > J'informe mes patients et m'assure du respect de leurs droits.

▶ **Fiche 3 : Quel cadre appliquer à l'utilisation de la messagerie électronique ?**

- > J'utilise un service de messagerie sécurisée de santé pour mes échanges avec d'autres professionnels de santé,
- > Si j'utilise une messagerie électronique standard ou des messageries instantanées, je m'assure que ces messageries sont bien sécurisées et adaptées à mon utilisation professionnelle,
- > Je chiffre les pièces jointes lorsque j'utilise des messageries standard sur internet qui ne garantissent pas la confidentialité des messages.

▶ **Fiche 4 : Quel cadre appliquer aux téléphones portables et tablettes ?**

- > Je sécurise l'accès à mon téléphone ou à ma tablette et à son contenu (mot de passe, chiffrement, etc.)
- > Je ne stocke pas d'informations médicales relatives à mes patients sur mon téléphone portable ou ma tablette ;
- > Je m'assure que l'accès à mon logiciel de dossiers « patients » sur mon téléphone portable ou ma tablette est sécurisé ;
- > Je consulte mon logiciel de dossiers « patients » avec précaution.

▶ **Fiche 5 : Quel cadre appliquer aux recherches ?**

- > Je réalise une analyse d'impact avant la réalisation d'études internes sur les données de mes patients si le traitement de données est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques ;
- > Dans le cadre de recherches en partenariat avec un tiers, je m'assure que les recherches sont menées conformément à la réglementation ;
- > Je tiens à jour le registre des activités de traitement ;
- > J'informe mes patients et m'assure du respect de leurs droits.

▶ **Fiche 6 : Quel cadre appliquer à la télé-médecine ?**

- > Je m'assure que le prestataire de télé-médecine choisi est bien conforme avec la réglementation ;
- > Je vérifie la présence des mentions obligatoires dans son contrat.
- > Je contrôle que le patient a bien été informé.
- >

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le document dans son intégralité à l'adresse suivante :

<https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/guide-cnom-cnil.pdf>.



Thomas BARBARIN
Dijon

AGENDA DES CONGRÈS DÉTAILLÉ

Alors que vous êtes encore les doigts de pieds en éventail sur la plage, l’AFFEP vous a concocté un petit descriptif des événements et congrès qui vous attendent à la rentrée.

Alors, motivés ?

1^{er} congrès de la SF3PA – 34^{ème} Congrès de la SPLF

Les 20 et 21 septembre 2018 | Marseille



DESCRIPTION

La Société de Psychogériatrie de Langue Française (SPLF) devient la Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée (SF3PA).

Ce 1^{er} congrès a pour thème : **Psychiatrie de la Personne Âgée, quelle(s) populations et quelle(s) stratégie(s) thérapeutique(s) ?**

PROGRAMME

Disponible sur <http://sf3pa-congres.com/>

Jeudi 20 septembre 2018	
8h30 – 8h55	Ouverture du Congrès
9h00 – 10h30	ST1 – Protection des personnes âgées vulnérables ST2 – Symposium Jeunes Psychiatres, Jeunes Addictologues et Jeunes Gériatres (AJPJA – AFFEP – AJG) ST3 – Quelle prise en charge des SPCD aux heures extrêmes et la nuit en EHPAD ?
10h30 – 11h00	Pause café, visite de l'exposition et poster tour
11h00 – 12h30	Plénière 1 : Consommation de psychotropes dans les pathologies neurodégénératives : comment optimiser ?
12h30 – 14h00	Symposium Satellite Lundbeck Dépression du sujet âgé : quels enjeux et quelles prises en charge ?



14h00 – 15h00

Conférence 1 **Personnes handicapées vieillissantes “politiques publiques et prises en charge de demain”**

15h00 – 15h30 Pause café, visite de l'exposition et poster tour

15h30 – 17h00

ST4 – Vieux, pauvre et souffrant !

ST5 – Décider et agir à la place d'autrui ?

ST6 – Patient complexe, parcours complexe, organisation territoriale : enjeux et stratégie

17h00 – 18h30 Plénière 2 : Les thérapeutiques non médicamenteuses de la dépression

18h30 – 20h00 Assemblée Générale de la SF3PA

Vendredi 21 septembre 2018

8h00 – 9h00 CO1 – Organisation des soins / EPHAD

8h00 – 10h30 CO2 – Psychologie – Neuropsychologie – Clinique – Thérapeutiques

9h00 – 10h30

ST7 – La douleur dans tous ses états

ST8 – Les thérapies cognitives et comportementales dans la dépression du sujet âgé

10h30 – 11h00 Pause café, visite de l'exposition et poster tour

11h00 – 12h30

Plénière 3 : Actualités et mises au point sur les traitements médicamenteux dans les pathologies psychiatriques vieillissantes

12h30 – 14h00 Déjeuner libre – Visite de l'exposition et poster tour

14h00 – 15h30

ST9 – SFGG – CARSAT : Fragilité

ST10 – Innovations en psychogériatrie – expérience azuréenne

ST11 – Jeu pathologique et personnes âgées

15h30 – 16h00 Pause café, visite de l'exposition et poster tour

16h00 – 17h00 Conférence 2 : Une vision émotionnelle et moléculaire de la souffrance psychique dans le grand âge

17h00 – 17h15

Remise du Prix Poster – Clôture du 1^{er} Congrès de la SF3PA – Présentation du 2^{ème} Congrès de la SF3PA – Rouffach – jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2018 – Retenez vos dates

TARIF

Vous pouvez bénéficier d'un **tarif adhérents AFFEP de 110 €** (au lieu de 150 € le tarif interne non adhérent) sur présentation de votre attestation d'adhésion (attestation accessible depuis votre espace personnel AFFEP en ligne).

Pour les jeunes psychiatres qui ne sont plus internes: tarif préférentiel AJPJA à 310€.

CONTACTS

CARCO - 6, cité Paradis 75010 Paris

Tél. : 01 55 43 20 00 / Fax : 01 55 43 18 19

info@SF3PA-congres.com

Lieu du congrès : Hôpital Timone Adulte

Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

264, boulevard Saint-Pierre 13005 Marseille



▶ 6^e journée clinique de l'IMM

Le 5 octobre 2018 | Paris



L'INSTITUT
MUTUALISTE
MONTSOURIS

DESCRIPTION

Il s'agit de journées destinées aux internes en psychiatrie et en pédiatrie, organisées chaque année par l'Institut Mutualiste Montsouris.

Comme les années précédentes, l'objectif de cette sixième journée clinique est de questionner la pratique psychiatrique à partir de la clinique de l'adolescent.

À la charnière entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence est un lieu privilégié de rencontre entre différents champs et courants du soin psychique. En effet, sa clinique est trop riche, mouvante, et bruyante pour se contenter d'un modèle de lecture unique. Voilà pour le fond !

La forme tentera de s'y accorder en organisant une rencontre à bâtons rompus entre internes et "seniors" où les plus jeunes soumettront à leurs aînés les questionnements cliniques d'un "œil neuf" sur les expériences vécues lors des débuts professionnels.

Reconnus porteurs d'une expérience, les aînés s'aideront des cadets pour questionner et élaborer, dans un esprit de transmission nourrissant la continuité des générations, en s'inspirant aussi particulièrement de la clinique de Roger MISES.

Cette année, le thème choisi par les internes via l'AFFEP est celui de **l'entretien familial à l'adolescence** : la place de l'adolescent, des parents, alliance thérapeutique familiales, la parole de l'adolescent...

Pr Maurice Corcos/ Marion Robin

PROGRAMME

9h00	Accueil et introduction de la journée : Pr CORCOS, Dr M. ROBIN et Dr F. SAINTOYAN, Dr O. BENTATA Présentation de l'AFFEP par Anaïs CARRE (AFFEP)
9h15	Dr M. ROBIN (IMM) : introduction sur l'articulation entre psychopathologie individuelle et familiale de l'adolescent
9h45	Diffusion et présentation d'un entretien familial vidéo d'un adolescent hospitalisé, en présence des équipes soignantes
10h30	Pause
10h45	Discussion clinique et psychopathologique du cas présenté
12h30	Pause déjeuner
14h00	Cas clinique présenté par un interne. Discussion.
15h30	Pause
15h45	Échanges cliniques libres, prises en charge de l'adolescent dans son environnement familial
17h00	Fin de la journée

TARIF

L'entrée est libre sur inscription, mais attention le nombre de places est limité.

CONTACT

celine.vidal@imm.fr

Département de psychiatrie de l'Institut Mutualiste Montsouris

42 boulevard Jourdan - 75014 Paris- M° Porte d'Orléans - RER Cité Universitaire – T3 Montsouris



▶ 37^e journées de la SIP

Du 4 au 6 octobre 2018 | Antibes

DESCRIPTION

La **Société de l'Information Psychiatrique** tiendra son congrès annuel sur le thème des **psychoses émergentes**.

L'émergence psychotique bouleverse la trajectoire de vie d'un individu. Parfois bruyant avec passage à l'acte, déroutant souvent, énigmatique pour l'entourage, à bas bruit, marqué par des prodromes évocateurs a posteriori, la transition psychotique est une rupture. Les déterminants, vulnérabilités et facteurs de risque sont sans doute multiples ; sociologiques, génétiques et épigénétiques, développementaux ou toxiques, séparément et cumulés, ils font partie du tableau et doivent être examinés de près. L'évolution est ponctuée de questionnements diagnostiques, "troubles schizophréniques ou bipolaires ?", mais aussi pronostiques : la connaissance des risques cognitifs et sociaux de la chronicisation impose une prise en charge thérapeutique immédiate spécifique.

Au-delà des certitudes et incertitudes diagnostiques, des mécanismes psycho ou physiopathologiques, des pronostics, ce sont les compétences organisationnelles des organisations de psychiatrie qui sont interrogées. Pathologies de l'adolescence, en transition entre la psychiatrie infanto-juvénile et la psychiatrie générale, elles interrogent nos dispositifs, leurs limites, leurs capacités d'adaptation pour détecter précocement et intervenir rapidement pour prévenir la survenue des troubles chez des individus à "Ultra Haut Risque" ou dès les premières manifestations de la maladie pour en réduire les conséquences, mais aussi pour accompagner sans laisser choir lorsque la pathologie s'installe.

Continuer car il ne s'agit pas d'abandonner les soins dès que la pathologie est là pour plusieurs années, lutter contre les effets à long terme et les dégradations secondaires aux troubles, les comportements associés souvent délétères (abus de substances).

Comment définir les seuils pathologiques ? Quelles interventions précoces sont possibles ? Quelle prévention secondaire, prise en charge précoce pour les enfants et adolescents de familles à risque multiples ? Quelles adaptations de nos dispositifs sectoriels pourtant bien inscrits dans une perspective diachronique depuis leurs missions de prévention dès l'enfance, d'intervention précoce jusqu'au suivi y compris au long cours.

Là aussi comme ailleurs, quelle continuité de prise en charge entre la psychiatrie infanto-juvénile et la psychiatrie générale ? Entre la surspécialité des centres experts "ED/EI" et les secteurs ? Entre l'addictologie et la psychiatrie ? Au cœur de la psychiatrie, au carrefour de nos pratiques, prévention, repérage, soins précoces et au long cours, retrouvons-nous pour échanger, apprendre et nous rencontrer à Antibes en 2018.

Nous avons un **atelier de communications spécial internes le 05 octobre**. Une occasion idéale pour vous entraîner à présenter !

PROGRAMME

Plus d'infos sur : <https://sip.sphweb.fr/2017/10/15/sip-2018-sera-a-antibes-4-6-octobre-psychoses-emergentes/>

Jeu

13h30 – 14h00	ouverture des journées
14h00 – 15h00	Jean CHAMBRY Psychoses émergentes
15h00 – 16h00	Philippe CONUS Traitement d'un premier épisode de psychose : quels défis et quels enjeux ?
16h00 – 16h30	Pause et Café Littéraire
16h30 – 17h30	Marie-Odile KREBS Conférence psychoses émergentes
16h30 – 17h30	Juliette MARTIN, François MONVILLE Table ronde Dispositifs
16h30 – 18h30	Table ronde professionnelle SPH Psychiatrie publique priorité de la stratégie nationale de santé
17h30 – 18h30	Alain DERVAUX Comment le cannabis peut favoriser les troubles psychotiques
17h30 – 18h30	Isabelle BLONDIAUX Emergence, vous avez dit émergence ?...



Vendredi 5 octobre matin

9h00 – 10h30

Symposium Recherche Translationnelle n°1.
 Atelier de communication n°1
 Atelier de communication n°2
 Table ronde professionnelle SPH Risques psychosociaux et qualité de vie au travail en psychiatrie
 Symposium Association Marocaine des Psychiatres de Service Public
 Atelier Films psy
 Symposium d'échange familles - équipes soignantes : prises en charge des psychoses émergentes.

10h30 – 11h pause et café littéraire

11h – 12h30

Atelier de communication n°3
 Atelier de communication n°4
 Symposium Recherche Translationnelle n°2
 Symposium Histoire des concepts psychiatriques
 Atelier Images de la psychiatrie
 Symposium Société Algérienne de Psychiatrie
 Atelier WPA

Vendredi 5 octobre apres-midi

14h00 – 15h00

Amal ABDEL-BAKI Implantation à grande échelle de programmes d'intervention précoce en francophonie : éléments essentiels et clés du succès

14h00 – 15h00 David COHEN Schizophrénies à début précoce : actualités

14h30 – 16h00 Table ronde professionnelle SPH Les soins sans consentement : complexité de la loi et soins prodigués

15h00 – 16h00 Gail ROBINSON Gender issues in first psychotic episodes

15h00 – 16h00 Priscille GERARDIN, Alain FUSEAU Les psychoses émergent aussi dans les maisons des adolescents

16h00 – 16h30 PAUSE ET CAFÉ LITTÉRAIRE

16h30 – 17h30

Béatrice BEAUFILS Troubles schizophréniques débutants : enjeux et prise en charge en Hôpital de Jour spécialisé

16h30 – 17h30 Nicole GARRET-GLOANEC Négligence et possibles émergences psychotiques

16h30 – 18h00 Symposium de l'Evolution Psychiatrique Cliniques des commencements

17h30 – 18h30 Jean-Pierre BENOIT, Bernard ODIER Regards croisés psychiatrie infanto-juvénile et psychiatrie générale : psychoses émergentes et adolescence

17h30 – 18h30 Ali AMAD Migrations et psychose émergente

Samedi 6 octobre matin

9h00 – 9h45 Pascale GIRAVALLI Délirer en prison : "la grande évasion"

9h45 – 10h30 Daniel ZAGURY Approche expertale des processus de radicalisation

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h30 Esther BENBASSA, sénatrice (sous réserve), Michel BOTBOL, Fabienne BRION, Coline GARRE, Daniel ZAGURY Table ronde autour de la radicalisation Table ronde

12h30 CLÔTURE DES JOURNÉES

TARIFS

Gratuit pour les adhérents AFFEP (au lieu de 340€).

CONTACTS

Renseignements et inscriptions : Pierre-François GODET et Aicha RAMDANI T. 04 72 42 35 98 - F. 04 72 42 13 99 - secretariatSIP2@gmail.com
 Secrétariat SIP - ODPCPsy : CH Saint Cyr - Les Calades - Rue J. B. Perret CS 15045 - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Cedex



Congrès National des Internes en Psychiatrie

Le 18 et 19 octobre 2018 | Lille

DESCRIPTION ET PROGRAMME

En 2000, un groupe d'internes en psychiatrie lillois a eu l'idée d'organiser un événement à but pédagogique à destination spécifique des internes en psychiatrie. Un congrès par les internes pour les internes. Cette idée a trouvé un bel écho auprès des participants et s'est progressivement installée comme un événement annuel, organisé sur un thème précis par une ville volontaire.

Les 17 et 18 octobre 2018 les internes français convergeront vers la capitale des Flandres pour ce rendez-vous annuel et échangeront sur **le thème des réseaux**.

Ce thème a été choisi par le comité organisateur car à l'intersection des principales compétences attendues d'un psychiatre en 2018. En effet, le rôle du médecin et plus particulièrement celui psychiatre, évolue au fil du temps, des avancées scientifiques, et des attentes sociétales. Les psychiatres d'aujourd'hui se doivent d'être à la fois experts médicaux, professionnels, leaders, collaborateurs, communicateurs, érudits/chercheurs, et promoteurs de la santé mentale (1,2).

Le principal point commun à toutes ces compétences est qu'elles s'acquièrent grâce à des échanges avec les usagers, avec d'autres membres de la profession médicale et avec d'autres professions. En 2009, le rapport Milon (3) sur "La psychiatrie en France : de la stigmatisation à la médecine de pointe" recommande, si on veut améliorer les pratiques, d'améliorer la coopération entre professionnels, de mieux informer les personnes sur les troubles mentaux, et de favoriser la recherche.

Le congrès se veut donc un lieu d'échange, favorisant la collaboration inter- professionnelle.

Le but de ce congrès est de promouvoir le travail collaboratif tout en mettant en avant la région, son dynamisme, ses atouts, et sa capacité de fédération de nombreux organismes français et étrangers.

Nous avons tout d'abord invité des **associations d'usagers** à prendre une part active à cet événement. En effet, la psychiatrie a pour principal objectif de se centrer sur les usagers et d'améliorer leur vie quotidienne. Il est donc essentiel que les internes, psychiatres de demain,



puissent échanger avec les représentants des usagers, et écrire ensemble la santé mentale de demain.

Les internes et jeunes psychiatres auront également une place centrale lors du congrès avec la participation de l'Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie, qui y tiendra son assemblée générale annuelle de renouvellement de bureau, et l'association des jeunes psychiatres et jeunes addictologues, qui représente les médecins diplômés en psychiatrie et/ou addictologie depuis moins de 10 ans. Nous avons également convié des représentants de l'European Federation of Psychiatric Trainees, association des internes de psychiatrie européens, des Early Career Psychiatrists de l'European Psychiatric Association, et de la World Psychiatric Association.

D'autre part, la région Haut de France se distingue dans le paysage de la santé mentale en France à la fois par sa capacité à créer des structures collaboratives innovantes, telles que la Fédération de Recherche en Santé Mentale, et le Centre Collaborateur de l'OMS de Lille, seule centre collaborateur OMS centré sur la santé mentale en France, mais aussi par une offre de soin variée. Aussi, il nous semblait important d'offrir à ces structures et aux établissements de psychiatrie des Hauts de France un espace de représentation.

Afin de mettre en exergue les différentes perspectives professionnelles de la région, nous invitons l'ensemble des établissements de psychiatrie des Hauts de France à participer à une "bourse à l'emploi" et rencontrer les internes en fin de cursus.

Les thèmes évoqués au cours du congrès sont des thèmes d'actualité pour les internes et pour la santé mentale en général, et incluent les principaux axes évoqués dans le plan stratégique de santé mentale (4).



Les symposiums ont pour but de partager des outils pratiques à utiliser dans l'exercice clinique quotidien, d'aider à la réflexion sur la santé mentale et la formation.

Nous aurons aussi la chance de bénéficier d'un atelier de formation sur le leadership medical, présenté par un expert canadien, et de la présence de Médecins Sans Frontières, pour développer les opportunités dans l'humanitaire.

En parallèle pour booster innovation et travail d'équipe, le congrès organise un hackathon (#disruptmasantéméntale).

L'ensemble de ces deux événements se déroulera au sein d'un joyau de l'architecture Lilloise, riche d'histoire et haut lieu de partage des connaissances : l'Institut Catholique de Lille (ICL). Une belle opportunité de faire découvrir aux participants une petite partie des nombreux trésors dont Lille et la région Hauts-de-France regorgent.

RENDEZ VOUS A LILLE LES 18 ET 19 OCTOBRE 2018 !!

Références

1. Frank JR, Danoff D. The CanMEDS initiative: implementing an outcomes-based framework of physician competencies. *Med Teach.* 2007 Jan 1;29(7):642-7.
2. [perfilpsiquiatraUEMS.pdf](#) [Internet].
3. La psychiatrie en France : de la stigmatisation à la médecine de pointe [Internet].
4. Dossier de presse comité stratégique santé mentale. [Internet].

Audrey FONTAINE, Comité d'organisation du CNIPsy 2018

HACKATHON : #DISRUPTMASANTÉMENTALE 18 & 19 OCTOBRE 2018, LILLE

La e-santé est un champ en pleine expansion à la croisée des chemins entre santé, informatique médicale, commerce, communication, etc. Elle incarne non seulement l'espoir d'innovations permettant la détection de certains symptômes et la prise en charge précoce des maladies mentales, mais également celui d'une révolution dans la façon dont on approche ces maladies.

Actuellement il est estimé qu'une personne sur 4 souffre de troubles mentaux.

Les troubles mentaux sont associés à une stigmatisation importante et à une désinsertion sociale progressive allant parfois même jusqu'à l'exclusion. (1) S'il paraît évident que le domaine de la santé mentale a besoin de dispositifs innovants pour faire face à ce problème, et si beaucoup considèrent désormais l'innovation digitale comme une priorité stratégique (2), le pouvoir disruptif de la e-santé mentale est tel qu'une collaboration inter-professionnelle et avec les usagers est essentielle afin de s'assurer que les nouveaux paradigmes issus des dispositifs de e-santé répondent aux besoins des usagers du système de soins. Il est nécessaire d'accompagner les projets et de développer de nouvelles compétences. Cependant, approche transversale, travail collaboratif et rassemblement en réseaux, sont des compétences qui ne sont pas innées. Elles nécessitent une sensibilisation dès les premières étapes de la formation professionnelle, et un apprentissage.

Comment apprendre à des professionnels en formation à travailler en intelligence collective dans le champ de la santé mentale ? Comment rendre la collaboration automatique et non pas exceptionnelle ? Comment utiliser le potentiel de chacun pour améliorer la santé mentale de tous ?

Ce sont ces questions que les organisateurs du Congrès National des Internes de Psychiatrie 2018 se sont posées. A alors émergé l'idée d'organiser un Hackathon étudiant/usager centré sur la mentale :

#disruptmasantéméntale

Processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation numérique, le hackathon est une forme de **challenge qui regroupe sur 48heures de petites équipes afin de réfléchir sur une problématique précise.** Le rassemblement en équipe de nombre restreint facilite la création de liens et le travail collaboratif.



L'idée de #disruptmasantementale est de donner l'opportunité à des étudiants issus de différents backgrounds professionnels et des usagers du système de soins de réfléchir, en compétences collectives, sur une problématique de santé publique, et d'établir des collaborations qui, nous l'espérons, se maintiendront dans le futur.

De nombreux hackathons ont déjà eu lieu en France dans le domaine de la santé, mais cet événement est, à notre connaissance, le **1^{er} hackathon étudiant/usager centré sur la santé mentale**. L'occasion d'un travail spécifique sur la santé mentale, et d'une revalorisation de la psychiatrie.

Les équipes proposeront des projets autour de l'amélioration de l'accès et de la continuité des soins en santé mentale.

Il s'agira pour les jeunes en formation de réfléchir, par la complémentarité de leurs compétences, à des moyens innovants d'améliorer la prévention, la détection précoce des troubles psychiques, et les conditions de vies des personnes nécessitant des soins psychiques.

Des professionnels de chaque discipline seraient également présents en tant que "coach" pour apporter leurs expertises respectives aux différentes équipes.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'HACKATHON, MERCI DE NOUS ENVOYER UN MAIL A cnipsylille2018@gmail.com

Attention les places sont limitées!

Références

- 1 : Dossier de presse comité stratégique santé mentale.
- 2 : Enquête l'innovation digitale dans les établissements de santé, CNEH.



▶ 10^e Congrès Français de Psychiatrie

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 2018 | Nantes

DESCRIPTION

Le Congrès Français de Psychiatrie fête en 2018 ses 10 ans !

10 ans depuis la première édition qui a eu lieu à Nice en 2009, 10 ans de pérégrinations (Lyon, Lille, Montpellier, Nantes et même Paris !), de rencontres et d'échanges entre divers corps de professionnels impliqués dans le soin, l'accompagnement, la prévention et la recherche auprès des personnes atteintes de troubles psychiatriques.

En 2018, nous nous réunissons à Nantes autour du **thème du Temps**. Ce sera l'occasion de nous interroger collectivement sur le temps comme paramètre de la maladie psychiatrique mais aussi de la guérison, le temps nécessaire à la recherche, ce que l'on perçoit du temps qui passe, ou encore l'évolution des pratiques en psychiatrie. Sans oublier les communications habituelles sur diverses thématiques portées par la psychiatrie (clinique, thérapeutiques, personnes âgées, enfants et adolescents, addictions, biologie, psychiatrie et société) : Forum Association, Session thématique, Rencontre avec l'expert, Débat et Poster (vous pouvez encore soumettre des posters jusqu'au 31 juillet 2018).

Comme les années précédentes, seront renouvelés les Prix des meilleures publications en psychiatrie de l'année (cliniciens juniors et chercheurs) et les bourses de recherche pour des étudiants de Master 2 (candidatures à transmettre avant le 19 octobre 2018).

En 2017, à Lyon, le Congrès Français de Psychiatrie a réuni plus de 4000 cliniciens et chercheurs montrant la place centrale de cet événement dans le monde de la psychiatrie francophone.

En 2018, soyons aussi nombreux **à Nantes du mercredi 28 novembre au samedi 1^{er} décembre**, pour nous rencontrer, échanger, parfois débattre, et contribuer à la vie de notre discipline.

Maria MELCHIOR, Présidente du CFP 2018

Le concours 180 SECONDES POUR INNOVER revient ! Il permettra de nouveau aux jeunes psychiatres de présenter leurs thèmes de recherche de demain.

Les sélections régionales auront lieu :

Sélection **Grand Est** ▶ le 17 septembre à Strasbourg.

Sélection **Grand Ouest** ▶ le 21 septembre à Nantes.

Sélection **Auvergne-Rhône Alpes** ▶ le 27 Septembre à Lyon.

Sélection **Île de France** ▶ le 21 Septembre à Paris.

Sélection **Sud** ▶ le 21 Septembre à Montpellier.

Sélection **Sud-Ouest** ▶ à Bordeaux.

Sélection **Hauts de France** ▶ à Lille.



180 SPI Sélection régionale AuRA

Les candidatures pour la **sélection régionale AuRA de 180 secondes pour innover** (180SPI pour les intimes) sont ouvertes !

Venez présenter en 180 secondes vos idées d'innovation en Psychiatrie, vos travaux de recherche en projet, en cours ou aboutis le : **Judi 27 septembre 2018 de 15h30 à 17h**

*au Centre hospitalier Le Vinatier, à LYON
Amphithéâtre du bâtiment 416 2^{ème} étage*



Pour participer, pensez à nous envoyer un résumé de vos travaux ou projets, en 180 caractères à l'adresse : 180SPI.lyon@gmail.com

Ce concours est ouvert à tous les internes en psychiatrie. Les 2 meilleurs de la sélection régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes seront invités à participer à la **finale au CFP à Nantes (nombreux prix à gagner !)**. (Et seront invités gratuitement au CFP).

Cette année, le jury de la sélection de la région AuRA sera composé de :
Pr Pierre-Michel LLORCA, Dr Jérôme HOLTZMANN, Dr Edouard LEAUNE, Tristan GABRIEL

Si vous ne souhaitez pas participer au concours, nous vous invitons quand-même à **VENIR SOUTENIR VOS COLLÈGUES**.

Les internes présents pourront également profiter d'une **mini-formation**, qui aura lieu **juste avant la sélection régionale, le jeudi 27 septembre 2018 à 14h** animée par nos professeurs.

Cette année, plusieurs thématiques sont proposées au choix et c'est vous qui décidez entre :

- ▶ Intérêts de la recherche couplée en sciences fondamentales et sciences humaines,
- ▶ Petit trucs et astuces pour être un bon orateur,
- ▶ Programme Papageno – media training,
- ▶ Neuromodulation : escape game ECT ou rTMS.

Afin de finir la journée en beauté, à 17h, nous vous proposons un **apéro** entre internes de la région AuRA, à l'internat du Vinatier au frais de La Corporation Lyonnaise des Internes de Psychiatrie.

N'hésitez pas à participer ! Bonne ambiance garantie !

Hugo Turbé, Président de La CLIP

TARIFS

Vous pouvez vous inscrire au **tarif préférentiel AFFEP de 100€** (au lieu de 220€ pour les internes non adhérents) **jusqu'au 16/11/18**.

Pour les jeunes psychiatres qui ne sont plus internes : tarif préférentiel AJPJA à 220€.

ATTENTION : augmentation des tarifs AJPJA le 9 octobre 2018

CONTACT

Plus d'infos en suivant ce lien : <https://www.congresfrancaispsychiatrie.org/congres/inscription-et-modalites/>

PROGRAMME

Découvrez le programme préliminaire sur <https://www.congresfrancaispsychiatrie.org/congres/structure-et-programme/>

Conférences plénières 1 conférence de 1h00, par demi-journée (5 demi-journées) de 11h00 à 12h00 et de 13h45 à 14h45.

Sessions thématiques 42 sessions de 1h30 Sessions en parallèle, par demi-journée sur 5 demi-journées de 9h15 à 10h45 et de 15h00 à 16h30.

Rencontres avec l'expert 16 rencontres avec l'expert de 1 heure Rencontres, en parallèle, par journée de 8h00 à 9h00.

Débats 16 débats de 1h00 Débats-controverse, en parallèle, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h30.

Sessions posters Sessions de posters libres : pendant toute la durée du congrès Sessions commentées : jeudi de 12h00 à 12h30 et vendredi de 12h00 à 12h30 et de 18h15 à 18h45.

Communications Orales Communications orales des meilleurs posters, meilleurs publications et bourses Fondamental vendredi de 18h45 à 20h15

Journée du Comité Local d'organisation samedi de 8h00 à 16h00

AGENDA DES CONGRÈS

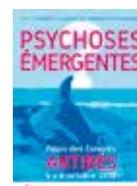
-  **1^{er} congrès de la SF3PA – 34^{ème} Congrès de la SPLF**
Les 20 et 21 septembre 2018 à Marseille
Thème : Psychiatrie de la Personne Âgée, quelle(s) populations et quelle(s) stratégie(s) thérapeutique(s) ?
Tarif AFFEP : 110 € tarif adhérents AFFEP (au lieu de 150 € le tarif interne non adhérent)
Programme : <http://sf3pa-congres.com/>
Contact : info@SF3PA-congres.com | Tél. : 01 55 43 20 00 / Fax : 01 55 43 18 19

-  **18^e Congrès Mondial de Psychiatrie (WPA)**
Du 27 au 30 septembre à Mexico City
Tarif internes (« resident ») : 150 \$
Informations : [h.ps://wcp-congress.com/2018/conference-information/welcome-to-wcp#.W4EIJugZPY](https://wcp-congress.com/2018/conference-information/welcome-to-wcp#.W4EIJugZPY)
Programme : [h.ps://wcp-congress.com/2018/Documents/WCP%202018%20Program%20at%20a%20glance%2020.08.pdf](https://wcp-congress.com/2018/Documents/WCP%202018%20Program%20at%20a%20glance%2020.08.pdf)
Inscription : [h.ps://reg.kenes.com/online_reg/2018/wcp/reg.html](https://reg.kenes.com/online_reg/2018/wcp/reg.html)

-  **6^e journée clinique de l'IMM**
Le 5 octobre 2018 à Paris
Thème : l'entretien familial à l'adolescence : la place de l'adolescent, des parents, alliance thérapeutique familiales, la parole de l'adolescent...
L'entrée est libre sur inscription, mais attention le nombre de places est limité
Programme : voir la page 19
Contact : celine.vidal@imm.fr



-  **37^e journées de la SIP**
Du 4 au 6 octobre 2018 à Antibes
Thème : Psychoses émergentes
Tarif : Gratuit pour les adhérents AFFEP (au lieu de 340€).
Programme : <https://sip.sphweb.fr/2017/10/15/sip-2018-sera-a-antibes-4-6-octobre-psychoses-emergentes/>
Contact : secretariatSIP2@gmail.com | Tél. : 04 72 42 35 98 / Fax : 04 72 42 13 99



-  **Congrès National des Internes en Psychiatrie**
Le 18 et 19 octobre 2018 à Lille
Thème : les réseaux
Tarif AFFEP : Informations à venir
Contact : president@affep.fr



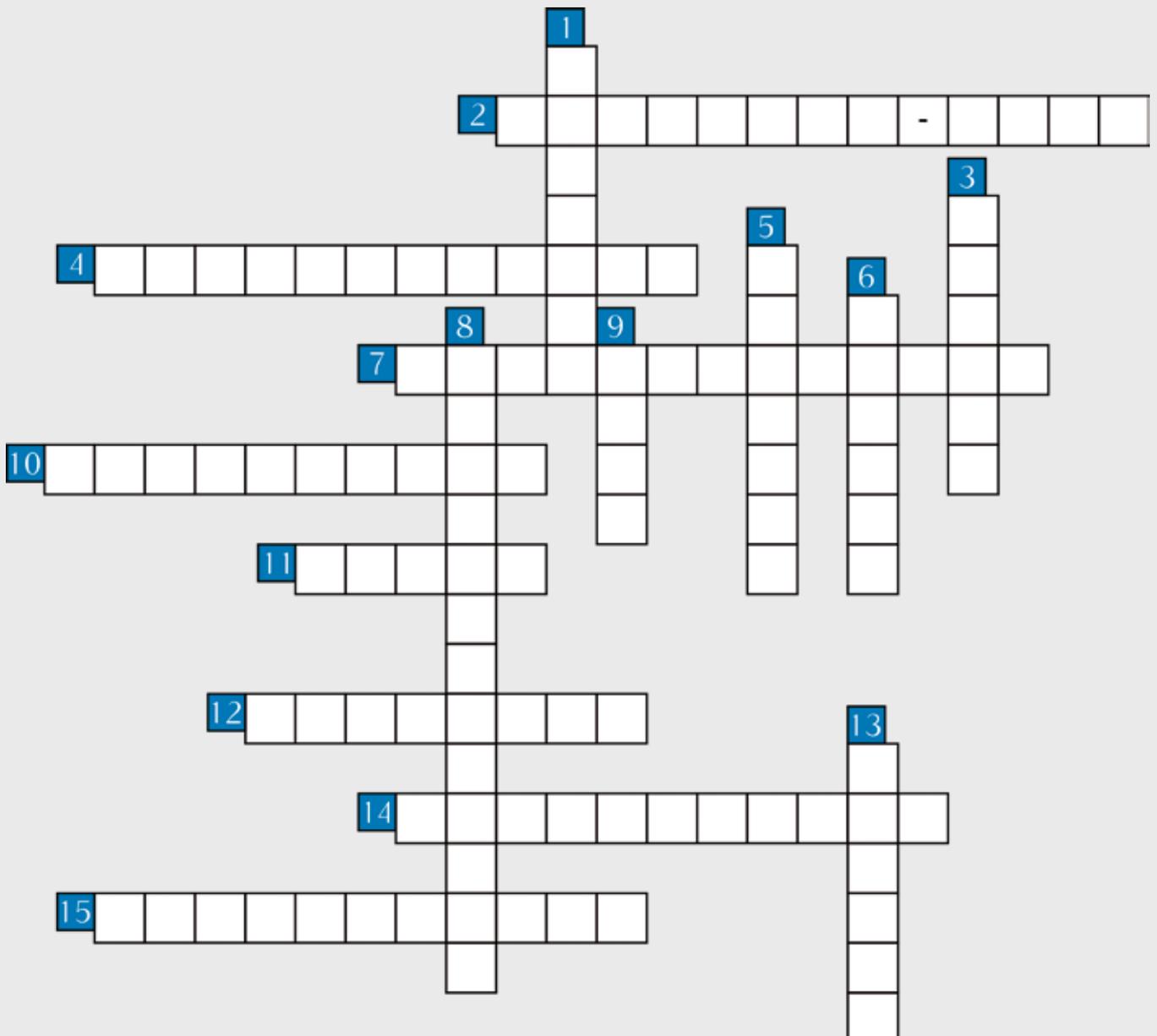
-  **10^e Congrès Français de Psychiatrie**
Du 28 novembre au 1^{er} décembre 2018 à Nantes
Thème : thème du Temps
Tarif AFFEP : tarif préférentiel AFFEP de 100€ (au lieu de 220€ pour les internes non adhérents) jusqu'au 16/11/18
Pour les jeunes psychiatres qui ne sont plus internes: tarif préférentiel AJPJA à 220€.
ATTENTION : augmentation des tarifs AJPJA le 9 octobre 2018
Programme : <https://www.congresfrancaispsychiatrie.org/congres/structure-et-programme/>
Contact : <https://www.congresfrancaispsychiatrie.org/congres/inscription-et-modalites/>



Toutes les informations sur les congrès et colloques sur
www.affep.fr

Définitions du Psy Croisé

1. Agrume qui n'a rien à voir avec la psychiatrie, mais dont le nom nous fait rêver.
2. La réponse à la grande question sur la vie, l'univers et le reste.
3. Rappeur qui a chanté « Moi, j'ai pas besoin d'un psychiatre mais d'un psyhuit ».
4. Plante utilisée en automédication, bien connue des psychiatres du fait de ses nombreuses interactions.
5. Prénom du célèbre patient décrit par Antonio Damasio dans son ouvrage « L'Erreur de Descartes ».
6. Psychiatre et psychanalyste britannique célèbre pour ses travaux sur l'attachement.
7. Molécule utilisée dans le traitement des acnés bien connu des psychiatres.
8. Moyen thérapeutique parfois connu par le grand public sous le nom d'électrochocs.
9. Règlement Général sur la Protection des Données personnelles.
10. Réseau de coopération documentaire francophone spécialisé en psychiatrie et santé mentale.
11. Peintre aux œuvres torturées, dont le nom rappelle une charcuterie.
12. Pathologie que devaient traiter les ceintures compressives des ovaires au début du XIXème siècle.
13. Nom du syndrome décrivant un certain délire de négation d'organes.
14. Un autre cannabinoïde très connu contenu dans la feuille de cannabis.
15. Muscle du visage de fait peu utilisé dans la dépression.



LE CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

RECRUTE 2 PSYCHIATRES PHC

À seulement 1h20 des portes de Paris et proche du centre-ville de Rouen. Situé dans un parc de verdure de 80 ha.
Possibilité de logement. Temps plein ou temps partiel.

Le Centre Hospitalier du Rouvray est un établissement de santé mentale d'une capacité de 958 lits et places situé à quelques kilomètres du centre-ville de Rouen. C'est un établissement dynamique, ouvert sur le territoire, composé de 53 sites géographiques différents. Il dispose d'une file active importante (3^{ème} au niveau national) et a noué des liens étroits avec le CHU de ROUEN (Présence de deux services universitaires au sein du CHR). C'est de ce partenariat historique que le CHR a choisi d'être établissement partie du GHT Rouen Cœur de Seine dont le CHU de ROUEN est l'établissement support.

Docteur PASQUIER, chef du pôle Rouen Seine Caux Bray, Docteur FOULDRIN, chef du pôle Rouen Rive Droite, Docteur HAOUZIR, PCME, et Monsieur DUFOREAU, Directeur des Affaires Médicales et Juridiques se tiennent à votre disposition afin de vous présenter l'établissement et vous accompagner dans la structuration de votre projet de carrière au sein du Centre Hospitalier du Rouvray.

Contact :

- Chefs de Pôle : Docteur PASQUIER - jean-michel.pasquier@ch-lerouvray.fr et Docteur FOULDRIN : gael.fouldrin@ch-lerouvray.fr
- Président de CME - Docteur HAOUZIR - sadeq.haouzir@ch-lerouvray.fr
- Directeur des Affaires Médicales et Juridiques - Monsieur DUFOREAU richard.duforeau@ch-lerouvray.fr
- Centre Hospitalier du Rouvray - 4, rue Paul Eluard - BP 45 - 76301 Sotteville-lès-Rouen



LA FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE (50)

Située sur la presqu'île du Cotentin, région touristique au cœur des paysages préservés du bocage normand, dans un cadre de vie privilégié à proximité de la mer et de Caen, la Fondation regroupe près d'une quinzaine d'établissements sanitaires et médico-sociaux oeuvrant dans les domaines de la psychiatrie, de l'addictologie, du handicap, de l'insertion, de l'accueil des personnes âgées et de la formation. La Fondation comprend plus de 1600 salariés dont 70 médecins, dispose de 1 012 lits et places, dont 519 en médico-social. File active de près de 20 000 personnes, environ 240 000 actes par an.

RECRUTE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS ET EN PERSPECTIVE DE DÉPARTS EN RETRAITE

- DES PSYCHIATRES H/F/DES PÉDOPSYCHIATRES H/F
- UN MÉDECIN CHEF DE PÔLE EN SOINS SOMATIQUES H/F

Postes en CDI temps plein (204 jours de travail/an) ou temps partiel basés à **CHERBOURG, PICAUVILLE** ou **SAINT-LÔ** selon les postes.

NB : Possibilité financement de formations pour les médecins souhaitant acquérir une spécialisation.

www.fbs50.fr

RÉMUNÉRATION

- Rémunération à définir suivant statut (médecin du secteur privé, praticiens hospitaliers, etc).
- Reprise d'ancienneté.
- **Prime d'embauche.**
- **Prise en charge des frais de déménagement.**

AVANTAGES SOCIAUX

- 32 jours de congés payés.
- Comité d'entreprise.
- Self d'entreprise.
- Retraite complémentaire.
- Mutuelle familiale.
- Prévoyance.
- Développement professionnel continu.

RENSEIGNEMENTS

M. Franck HASLEY - Directeur des Affaires Hospitalières
Dr Michel DAVID - Président de la Commission Médicale d'Etablissement - 02 33 77 77 78
M.ALEXIS CHAUVEAU - Chargé de recrutement - 02 33 77 77 82

CANDIDATURES À ADRESSER

Par voie postale à : Fondation Bon Sauveur de la Manche - M.Alexis Chauveau
Chargé de recrutement - 65 rue de Baltimore - 50 000 SAINT-LO - 02 33 77 77 82
Par mail à : service.recrutement@fbs50.fr



Les Hôpitaux du Léman se situent à Thonon-les-Bains (74) au bord du Lac Léman et à proximité immédiate des montagnes et stations de ski. À 40 km la ville de Genève avec son bouillonnement culturel et son aéroport international. L'hôpital regroupe les services de MCO et un pôle de psychiatrie associant un service de pédopsychiatrie et un service de psy adulte, et comporte un bassin de 140.000 habitants, avec une croissance démographique forte.

Nous recherchons **Médecin Psychiatre ou Pédopsychiatre** qualifié avec une capacité de travailler au sein d'une équipe médicale coordonnée, ayant l'expérience et le goût de pratiquer en équipe pluridisciplinaire avec la possibilité d'exercer la responsabilité d'Unités Fonctionnelles de soins psychiatriques ou pédopsychiatriques. La politique du pôle réclame une capacité d'évoluer dans les différents types d'unités ce qui permet de s'adapter aux besoins du service et d'avoir des possibilités de changement à l'interne du pôle.

Les outils de référence théorique et clinique sont aux choix des praticiens avec le souci de proposer une palette élargie pour l'ensemble des besoins des patients, sans approche exclusive ni univoque.

Le praticien participera également aux astreintes de psychiatrie pour garantir la continuité des soins médicaux en dehors des jours et horaires ouvrables. Le pôle de psychiatrie des HDL travaille en collaboration organisée et coordonnée avec les services de psychiatrie de l'EPSM de la Roche sur Foron.

Adresser candidature à :

Bureau des Affaires Médicales - Hôpitaux du Léman
Site Georges Pianta - 3, avenue de la Dame - CS 20526 - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. : 04 50 83 23 28 - Mail : g-elmir@ch-hopitauxduleman.fr



L'établissement de santé pour adolescents situé à Chanay dans l'Ain, SSR (90 lits), spécialisé dans l'accueil de jeunes patients (10/18 ans) atteints de psychopathologies, offre la particularité d'être un établissement soins / études avec une unité d'enseignement intégrée.

Un projet, actuellement en cours de finalisation avec l'ARS, a pour objectif de repositionner notre activité sur des autorisations en Santé Mentale et SSR. Ce nouveau projet médical devrait s'accompagner de la relocalisation de notre activité sur un nouveau site (proche de Bellegarde sur Valserine).

L'équipe médicale sera donc partie prenante de l'élaboration de ce nouveau projet.

Dans ce cadre, nous recherchons :

1 Pédopsychiatre/Psychiatre - Médecin chef de service (CDI temps plein) : responsable d'une unité de soins, vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire et participerez à la réflexion et la rédaction du nouveau projet médical.

1 Pédopsychiatre/Psychiatre - Médecin chef de service (CDD temps plein 6 mois- durée du CDD modulable en fonction des disponibilités) : responsable d'une unité de soins, vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Vous pourrez participer, si vous le souhaitez, à la réflexion et la rédaction du nouveau projet médical en lien avec les nouvelles autorisations attendues de l'ARS.

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre Valérie Bibollet, Directrice de l'établissement ou Claire-Marie Héritier Pigeon, Directrice adjointe.
Tél. : 04 50 56 80 00 - Mail : vbibollet@mgen.fr - cheritier@mgen.fr





Le Centre Hospitalier de Montfavet à Avignon



Établissement public de santé dont la mission est de dispenser des soins en santé mentale à la population de l'ensemble du département du Vaucluse, (hors canton de Pertuis), et du nord des Bouches-du-Rhône, soit environ 600 000 habitants,

Recherche Médecins Psychiatres

Un poste de praticien hospitalier et un poste de praticien contractuel ou assistant, pour renforcer les équipes existantes d'un pôle de psychiatrie adultes et d'un service des urgences psychiatriques.

Interlocuteurs :

Chef du pôle Avignon Nord :

Dr Petit - Tél. 04 90 03 91 31

Médecin coordonnateur des urgences

psychiatriques au Centre Hospitalier Henri Duffaut :

Dr Izard - Tél. 04 32 75 34 34

Président de la CME :

Dr Picard - Tél. 04 90 03 90 88

Service des affaires médicales :

Chantal LAURENS DAVESNE - Tél : 04 90 03 90 05

Envoi CV et lettre de candidatures par email à

chantal.laurens@ch-montfavet.fr

ou à l'adresse postale suivante :

Centre Hospitalier de Montfavet - Service des Affaires Médicales

Avenue de la pinède - CS 20107

84918 AVIGNON cedex 9



Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël

Recrute Un Médecin Pédopsychiatre

Un poste de PH pédopsychiatre est disponible sur l'intersecteur 83i04, qui dépend du CHI de Fréjus-Saint-Raphaël.

L'intersecteur 83i04 comprend : une unité d'hospitalisation pour adolescents, un CATTp ados, 3 HdJ, 3 CMP, des consultations de périnatalité, et une activité de liaison.

Le poste à pourvoir concerne : mi-temps CMP infanto-juvénile, mi-temps HdJ enfants, à proximité de Saint-Tropez.

Si intéressé(e), merci de contacter Dr GLAY : 04 94 55 87 76 (unité d'hospitalisation)

Responsable de service : Dr CHOKRON

Les candidatures sont à adresser à :

La Direction des Affaires Médicales - Madame DE TADDEO - detaddeo-s@chi-fsr.fr

CHI de Fréjus Saint-Raphaël - 240, avenue Saint-Lambert - CS 90110 - 83608 Fréjus Cedex



URGENT ! En région Sud PACA, dans les HAUTES-ALPES à Serre-Chevalier – Briançon 05100

La Fondation Edith Seltzer **recrute un Psychiatre** en CDI à temps plein ou temps partiel



Psychiatre sur les unités de psychiatrie pour adultes du Centre Médical Chant'Ours (suite de crise, séjour de rupture...) et activité de liaison avec les autres services médicaux et médicosociaux de la Fondation.

Activité d'hospitalisation sur 46 lits (3 psychiatres, 1 médecin généraliste). Pas de garde, ni d'astreinte.

Salaire médecin spécialisé, selon la Convention Collective FEHAP de 1951, avec reprise d'ancienneté.

Être inscrit à l'Ordre des Médecins.

Possibilité de logement sur site.



Renseignements : www.fondationseltzer.fr

ou Dr François BACH, Directeur Général
au 04 92 25 31 53

Envoi CV par email à : direction@fondationseltzer.fr
ou par courrier à :

Fondation Edith SELTZER - 05107 BRIANÇON

LE CENTRE HOSPITALIER DINAN / SAINT-BRIEUC - FONDATION SAINT JEAN DE DIEU

recherche un Pédopsychiatre ou Psychiatre avec une expérience souhaitée en Pédopsychiatrie

Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, appartenant à la Fondation Saint Jean de Dieu, reconnue d'utilité publique, le Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc participe au service public hospitalier dans le domaine de la santé mentale. Il exerce sa mission sur les secteurs de Dinan, Lamballe et Saint-Brieuc; et accompagne plus de 11 000 patients par an. L'équipe médicale est constituée de 29 Médecins, dont 8 Pédopsychiatres.

Poste à temps plein ou temps partiel/CDI ou CDD – CCN 51

Pôle de Pédopsychiatrie :

- 6 sites d'implantation (CMPEA, Hôpitaux de jour, CATTP, Unité Temps Plein pour Enfants et Adolescents, activité de liaison en Pédiatrie, ...),
- 10 lits – 51 places,
- Une file active de 3 000 patients, 160 admissions temps plein par an.



› Renseignements et candidatures à adresser à :

Monsieur Le Directeur
Centre Hospitalier Dinan - Saint-Brieuc - Fondation Saint Jean de Dieu
Avenue Saint Jean de Dieu - BP 81055 - 22101 DINAN
Tél. : 02 96 87 18 10 - assistante-direction@hopital-sjd-lehon.asso.fr

Situation géographique :
Côtes d'Armor (22)
Bord de mer.

En TGV :
Dinan – Paris : 3 h 30
Saint-Brieuc – Paris : 2 h 30
Paris : 4 h en voiture

Villes universitaires :
Rennes – Brest



FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc

L'ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE BRETAGNE
Côtes d'Armor - 22
E.S.P.I.C - Gérant le Centre Hospitalier de PLOUGUERNÉVEL



RECRUTE TROIS PSYCHIATRES (F/H) TEMPS PLEIN

- Secteur psychiatrie adultes.
- Secteur pédopsychiatrie.
- UMD.

CCN51- possibilité P.H. détaché Fonction Publique y compris pendant la période probatoire.
Participation au tableau astreintes 6 à 7 fois/an.
Logement de fonction en dehors du CH.

Postes à pourvoir rapidement.

Candidature et C.V. à adresser à :
M. le Directeur Général de l'A.H.B. - Centre Hospitalier
2, route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL
Tél. : 02 96 57 10 65 - Fax : 02 96 57 10 34 - Email : am.fleureux@ahbretagne.com



Association Hospitalière DE BRETAGNE

Centre Hospitalier Bélaïr
Commission Paritaire N° 11 - Département des Vosges



L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM BÉLAIR)
Situé dans les Ardennes (08) à 50 minutes de Reims et à 1h45 de Paris

RECHERCHE UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN

Pour compléter l'équipe de Psychiatrie Adulte (unité d'hospitalisation et CMP/Participation gardes et astreintes).

UN PÉDOPSYCHIATRE À TEMPS PLEIN

Pour compléter l'équipe de Psychiatrie Infanto-Juvenile (HJ, CMP/CATTP/Participation gardes et astreintes).

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE À TEMPS PLEIN

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à envoyer à :
Madame la Directrice Adjointe - E.P.S.M Bélaïr 1, rue Pierre Hallali 08013 Charleville-Mezières Cedex
Mail : direction@ch-belaïr.fr - 03 24 56 88 01



Centre Hospitalier RAVENEL

Le Centre Hospitalier Ravenel à Mirecourt, (Vosges), situé à proximité de Nancy (45 mn), à 1h30 de Paris en TGV,



RECHERCHE

- › 2 PSYCHIATRES
- › 2 PÉDOPSYCHIATRES

Projet autour de la réhabilitation psycho-sociale, le dépistage et la prise en charge précoce de psychoses émergentes et des troubles du spectre autistique.

Diverses primes possibles selon statuts.
Possibilité d'hébergement et de véhicule de service.

Les CV et candidatures sont à adresser par e-mail à l'attention de : myriam.minot@ch-ravenel.fr

Renseignements à la Direction des Affaires Médicales au :
03 29 81 88 57
Centre Hospitalier Ravenel
1115, avenue Porterat - 88500 Mirecourt





**Centre Hospitalier
de Montauban**

**CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN (82 TARN ET GARONNE) REGION OCCITANIE 50 Km
de Toulouse par autoroute**

RECHERCHE

UN PRATICIEN DE MÉDECINE GÉNÉRALE POUR SON PÔLE DE PSYCHIATRIE ADULTE

Ce poste est à pourvoir dans l'établissement pivot du département



Les candidatures et CV sont à adresser à :

Madame la Directrice des Affaires Médicales - 100 rue Léon Cladel - 82013 MONTAUBAN - affaires.medicales@ch-montauban.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter pour la Psychiatrie Adulte :

Docteur Chantal MARTINEZ 05 63 92 81 92



LE CENTRE HOSPITALIER GÉRARD MARCHANT À TOULOUSE
Établissement spécialisé en psychiatrie

RECRUTE DES PSYCHIATRES



1 ETP de PH contractuel est à pourvoir immédiatement • 1 poste d'Assistant sera à pourvoir en novembre 2018.

Ces postes concernent une activité centrée sur les adolescents en péri urbain et/ou une activité en ambulatoire à Carbone (Volvestre, à 30 km au sud de Toulouse).

Des renseignements sur les postes peuvent être obtenus auprès du Chef de Pôle concerné:

Pôle Infanto-Juvenile
Madame le Docteur Catherine CHOLLE
Tel : 05 63 92 78 78
Email: catherine.cholle@chm-montauban.fr

Les candidatures avec CV sont à adresser à :

Madame le Directeur des Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER GÉRARD MARCHANT
134, Route d'Espagne - BP 85714
82057 TOULOUSE CEDEX 1
recrutement@chm-montauban.fr

L'ADPEP 28 recrute pour son DITEP (Dispositif d'accompagnement d'enfants et adolescents présentant des troubles du comportement) en CDI à 1 ETP. Modalités d'accueil des usagers : ambulatoire, accueil en journée ou internat de semaine avec scolarité et formation professionnelle hors établissement.

UN MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F)

POSTE À POURVOIR AU 01/09/2018

Missions :

En étroite liaison/collaboration avec le Directeur d'établissement, et dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire : Garantir le projet de soins du DITEP • Assurer le diagnostic, le soin et le suivi des prescriptions thérapeutiques à des enfants présentant des troubles du comportement • Évaluer le stade de développement de l'usager • Concevoir et mettre en oeuvre des méthodes spécifiques d'analyse, d'évaluation, de soin psychologique, de conseil et de prévention • Être en capacité d'impulser une démarche de réflexion des équipes autour des troubles psychopathologiques et développementaux rencontrés.

Profil :

• Diplôme de médecins pédopsychiatres et médecins psychiatres • Formations à la théorie de l'attachement et aux thérapies familiales souhaitées • L'inscription au tableau de l'Ordre est obligatoire • Expérience dans le même type de poste souhaité • Permis exigé.

Conditions :

• Salaire soumis à la CC 66 • Horaires annualisés • Lieu de travail : Poste multi-sites • Possibilité de postuler sur un temps inférieur à 1 ETP.



Adresser lettre de motivation et C.V par courrier : ADPEP 28 - Monsieur le Président - 83, rue de Fresnay - 28000 Chartres

Ou par mail à l'attention de la Directrice Générale Adjointe en charge du secteur Médico-Social : Madame CAPPELLARO : dgadjoinsms@pep28.asso.fr

L'association APAJH RÉUNION recrute pour le CMPP Henri Wallon à Sainte-Clotilde,
Centre de consultations ambulatoires pour enfants, adolescents et jeunes adultes - Agrément 4/21 ans,



1 Pédopsychiatre ou Psychiatre (H/F)

En CDI à Temps Partiel (0,5 ETP)/Poste à pourvoir dès que possible

Missions :

- Être Garant des projets thérapeutiques définis par le projet d'établissement.
- Assurer la mise en œuvre avec les professionnels : réunions hebdomadaires (institutionnelle, clinique, de synthèse).
- Activité de consultation (premiers rendez-vous, entretiens individuels et familiaux).

Profil :

Expérience souhaitée en pédopsychiatrie, thérapie familiale et psychanalyse.

Statut : CCN51

Adresser C.V et lettre de motivation :

Madame la Directrice du CMPP Henri Wallon, 21 rue Magnan 97490 Sainte-Clotilde
Email : direction.cmp@apajh.re - Tél. : 02 62 21 50 74 /Fax : 02 62 41 20 45



LE CENTRE HOSPITALIER MAURICE DESPINOY RECHERCHE PÉDOPSYCHIATRES ET PSYCHIATRES

Travail en intra et extra-hospitalier (CMP/CATTP, HDJ...) + gardes.

Avantages :

- Billets d'avion aller-retour.
- Hébergement + véhicule garantis pendant 1 mois.
- Rémunération : + 20% de vie chère qui s'ajoutent aux 10% de fin de contrat.

Renseignements :

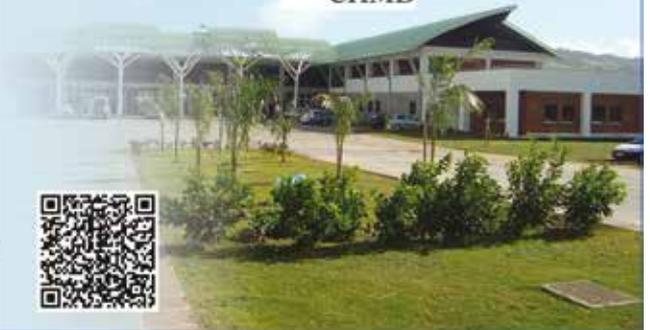
Pour la Psychiatrie Adultes : Dr Rémy SLAMA - remy.slama@ch-despinoy.fr - 06 96 35 41 01
Pour la Pédopsychiatrie : Dr Christel GILLET - christel.gillet@ch-despinoy.fr - 06 96 25 48 86

Contact :

- Mme Nicolette DUCROS : 05 96 48 86 84 (informations techniques) - nicollette.ducros@ch-despinoy.fr
- Mme Sonia EDOUARD : 06 96 45 82 11 - sonia.edouard@ch-despinoy.fr (DRH/DAM)
- Centre Hospitalier Maurice Despinoy - Route de Balata - BP 631 - 97261 Fort-de-France Cedex



URGENT



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA GUADELOUPE

RECRUTE

- Pour compléter les équipes de ses deux sites, situés à Montérhan Saint-Claude et au CHU Pointe-à-Pitre / Les Abymes
- Pour mettre en œuvre un Projet Territorial de Santé Mentale

DES PSYCHIATRES ET PÉDOPSYCHIATRES

Avantages pour tous les statuts : Prise en charge du billet d'avion (pour le candidat et les membres de sa famille à charge), logement à l'arrivée (maximum 2 mois), 2 voyages par an pour formation, rémunération majorée de 20 % (indemnité DOM). Possibilité de versement de la prime d'exercice territorial. Démarche en cours pour la prime d'engagement de carrière hospitalière.

Pour les PH titulaires : Indemnités forfaitaires de changement de résidence. Indemnité d'activité sectorielle, activités d'intérêt général (2 demi-journées).



CONTACTS

Monsieur le Docteur Michel EYNAUD – Président de la CME – michel.eynaud@ch-monteran.fr – Tél. : 05 90 80 52 42

Monsieur Xavier BOUCHAUT – Directeur de l'EPSM – xavier.bouchaut@ch-monteran.fr – Tél. : 05 90 80 52 00/52 01 – Fax : 05 90 80 52 04

Madame Berthe GATOUX – Chargée de la Direction des Ressources Humaines – berthe.gatoux@ch-monteran.fr – Tél. : 05 90 80 52 11/52 12 – Fax : 05 90 80 55 11